VOLUME XVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 FEVRIER 1930 — NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE DR UHRICH PREND LA DEFENSE DES CATHOLIQUES ET DES CANADIENS

Le député de Rosthern dénonce comme un crime politique la campagne de haine lancée par M. Bryant et ses acolytes — Les Canadiens français ne sont pas des fanatiques — Un appel à l'union et à la fraternité

Régina. — Au cours du débat sur l'adresse, le Dr Uhrich (libéral, Rosthern), ancien ministre de la santé publique dans le cabinet Gardiner, a pris vigoureusement la défense des catholiques et des Canadiens français. Après avoir promis son concours entier au gouvernement dans le programme pour améliorer la santé publique, il a attaqué la question de la dernière campagne électorale, dénonçant le cri de race et de religion, délibérément introduit par quelques ministres dans le but formel de soulever race contre race, croyance contre croyance. On a répandu dans la province, a-t-il dit, des germes de défiance dont les produits subsisteront longtemps.

Une maladie nouvelle

L'orateur fait allusion aux discours de l'hon. J.-F. Bryant, ministre des travaux publics, dans la campagne d'Arm River, en 1928, et aux dernières élections générales. Il fut alors atteint d'une très grave maladie qu'on pourrait baptiser "papaphobie" avec complication de "Québécite". Après les élections générales, les symptômes du mal disparurent. Pendant le fameux voyage dans l'Est, ils reparurent à Toronto et l'on conseilla un changement immédiat d'atmosphère. A Ottawa, dans un banquet conservateur où assistaient quelques Canadiens français, on ne distinguait plus aucun symptôme.

Quelques extraits

Le Dr Uhrich cite quelques extraits de M. Bryant pendant la campagne d'Arm River, en particulier à Penzance, le 24 octobre: "Les enjeux de cette campagne n'ont pas été posés par le parti conservateur, ni par le parti libéral, mais par l'Eglise de Rome... Le parti libéral à Ottawa et le gouvernement Gardiner de la Saskatchewan sont unies aux forces de l'Eglise de Rome dans cette lutte pour la suprématie... Les forces cachées sont celles de l'Eglise catholique romaine. Elles sont cachées parce qu'elles travaillent derrière la scène".

"Si une telle disposition d'esprit, dit le Dr Uhrich, devenait générale au Canada, autant vaudrait désespérer du pays. Que M. Bryant soit au moins juste, même s'il ne peut être généreux. Y a-t-il quelqu'un au Canada, ou dans cette Chambre, qui puisse se convaincre qu'après l'occupation britannique du Canada, en 1759, ces Canadiens français au nombre de 60,000 qui devinrent alors sujets britanniques, s'ils n'avaient pas été traités avec cette modération, cette sagesse et cette générosité que la Grande-Bretagne a toujours pratiquées auprès de tous les peuples avec qui elle est venue en contact dans l'édification de son grand empire, seraient restés loyaux au drapeau britannique?

Un crime politique

"Le plan dont M. Bryant se fait le champion est faible et injuste. Le ministre s'adresse aux passions sociales, nationales et religieuses. Il fait une expérience vraiment dangereuse en ouvrant la porte au flot de la passion qui, une fois soulevée, est difficile à réprimer. Nous avons ici deux races différentes, unies géographiquement en un grand peuple. Dans la Saskatchewan, à cause de notre population cosmopolite, la tâche devant nous est difficile; M. Bryant et chacun de nous devraient se faire un devoir d'aider à la formation d'une nation. Le ministre nous a donné son plan, le plan tory, et il a démontré une fois de plus que le plan tory ne vient jamais des plus beaux instincts de l'homme, mais cherche à créer la défiance. Si le ministre étudie l'histoire, il verra que sa politique n'est pas la bonne. Je dénonce ses déclarations faites pendant la campagne électorale comme anticanadiennes, antibritanniques, contraires aux meilleures traditions de la justice britannique. Je les dénonce comme un crime politique."

Les Canadiens français

Le Dr Uhrich cite encore M. Bryant parlant à Penzance: "Les Canadiens français de la Saskatchewan se sont déclarés prêts à travailler pour la restauration de l'Eglise catholique romaine qui, dans cette province, vise à un pouvoir temporel plutôt que spirituel, qui s'efforce de renouveler les luttes religieuses du passé afin d'obtenir la suprématie temporelle complète dans le monde entier. Dans cette lutte, les Français de la Saskatchewan se déclarent prêts à travailler en union avec les autres groupes d'origine étrangère mais de la même religion."

En réponse à ces attaques, le Dr Uhrich dit que les Canadiens français ne sont pas les fanatiques intolérants que les croient quelques-uns qui les jugent par "les propos de certains politiciens surexcités et les articles fanatiques de journalistes fanatiques. Les Canadiens français sont fidèles aux traditions du foyer, ils sont attachés à leur pays d'une manière que quelques-uns d'entre nous pourrions nous efforcer d'imiter. Ce sont des gens moraux, laborieux, respectueux des lois. Ils furent les premiers Canadiens à construire des villes et à établir une civilisation chez nous. Ils avaient leurs missionnaires, dont les noms prennent place à côté des plus grands dans l'histoire du Canada et dont les sacrifices sont l'une des gloires du pays.

"Les catholiques de la Saskatchewan sont des gens comme les autres. Ils considèrent comme une injure les efforts de leurs ennemis pour les classer parmi les non patriotes. Protestants et catholiques doivent allégeance à leur pays et à leur Eglise. Pour les catholiques, la loyauté n'est pas seulement un devoir civil, mais un devoir religieux."

Protestants et catholiques

"Protestants et catholiques, dit en terminant le Dr Uhrich, ont colonisé ensemble le pays. Ensemble ils ont abattu les forêts, desséché les marais et cultivé les champs. Ensemble ils se sont assis côte à côte dans les conférences et les conventions qui ont obtenu les libertés de notre peuple. Ensemble ils ont bravé les dangers de la vie des pionniers. Il n'y a pas d'endroit au Canada où les clochers de leurs églises ne s'élèvent pas ensemble vers le ciel. Ils ont vécu ensemble pendant des années comme voisins. L'amour est plus fort que la haine. Pourquoi ces relations amicales seraient-elles troublées par des appels non chrétiens, non charitables, non canadiens? Demain et pendant les siècles à venir, protestants et catholiques auront à vivre ensemble comme voisins? Ne seront-ils pas amis aussi?"

M. Bryant répond

En réponse au Dr Uhrich, M. Bryant dit que ce n'est pas le gouvernement coopératif, mais le parti libéral qui a soulevé l'agitation de race et de religion. Faisant l'histoire politique de la province depuis 1905, il prétend démontrer qu'à cette époque le cri de race et de religion fut lancé par Walter Scott, dans sa campagne contre F.-W.-G. Haultain, chef du parti des droits provinciaux, et que l'archevêque de Saint-Boniface écrivit une lettre aux catholiques pour leur conseiller de voter contre ce dernier. Il cite Henri Bourassa et le "Devoir" pour prouver qu'il existe bien un complot pour mettre le français sur le même pied que l'anglais dans l'Ouest. Il produit une annonce d'un journal allemand pendant les élections de 1912 indiquant que M. Alphonse Turgeon a soulevé, lui aussi, la haine de race et de religion.

Quant à son attitude amicale envers l'élément non-anglais de la province, M. Bryant l'a montrée, dit-il, à Saskatoon en 1918, tandis que le Dr Uhrich, dans la même circonstance, s'est montré sous un jour différent.

La première femme sénateur du Canada est nommée

Ottawa. — La première femme sénateur du Canada sera Mme Norman Wilson, d'Ottawa. L'annonce en a été faite samedi soir par le premier ministre Mackenzie King. Mme Wilson sera assermentée jeudi, jour de l'ouverture du Parlement. Elle est mère de huit enfants, dont le plus jeune est une fillette de quatre ans. Elevée dans une atmosphère politique, elle n'a cependant pris aucune part au mouvement en faveur du suffrage féminin. Mme Wilson est la fille de feu le sénateur Robert Mackay, de Montréal. Son mari est un ancien député fédéral du comté de Russell. La nouvelle sénatrice parle couramment le français.

Mgr McGUIGAN ARCHEVÊQUE DE RÉGINA

Il sera le plus jeune archevêque du Canada — Mgr Dennis O'Connor évêque de London, Ont., et le R. P. Gerald Murray, C.SS.R., évêque de Victoria, C.-A.

Un évêché sera établi à Gravelbourg

Ottawa. — Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, confirme la nouvelle reçue de la Cité Vaticane annonçant trois nominations épiscopales canadiennes:

Mgr James-Charles McGuigan, vicaire général d'Edmonton, est nommé archevêque de Régina, Sask.

Mgr Dennis O'Connor, vicaire général de London, Ont., est nommé évêque de Peterborough, Ont.

Le R. P. Gerald Murray, provincial des Rédemptoristes de langue anglaise du Canada, Toronto, est nommé évêque de Victoria, C.-A.

Le plus jeune évêque

Mgr James-C. McGuigan est né à Hunter River, Ile-du-Prince-Edouard, en 1895. Il a été ordonné prêtre le 26 mai 1917, après avoir fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Son premier poste fut celui de professeur à l'Université de St. Dunstan. Quand Mgr O'Leary, de Charlottetown, fut transféré à l'archevêché d'Edmonton, en 1920, l'abbé McGuigan l'accompagna comme secrétaire. En 1924, il était nommé chancelier et vicaire général du diocèse et l'année suivante protonotaire apostolique. En 1927, il devenait en outre premier supérieur du Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton.

Le nouvel archevêque, qui n'a que 35 ans, sera le plus jeune du Canada, et peut-être du monde. Il a la réputation d'un prêtre remarquablement doué et plein de tact.

La Liberté est heureuse d'offrir à Mgr McGuigan, archevêque de Régina, ses félicitations et ses meilleurs voeux.

Un évêché à Gravelbourg

Régina, Sask. — M. l'abbé A. Charest, secrétaire de Mgr Z.-H. Marois, P.A., administrateur de Régina, déclare que d'après une communication du Délégué apostolique à Ottawa, le diocèse de Régina sera divisé et qu'un évêché sera établi à Gravelbourg.

CHUTÉ DU GOUVERNEMENT TARDIEU

Il est défait en Chambre par cinq voix — Un autre cabinet Tardieu avec Poincaré aux finances?

Paris. — La tempête politique qui menaçait le cabinet Tardieu depuis la Conférence navale de Londres a éclaté lundi en Chambre et a amené sa défaite. Il était au pouvoir depuis un peu plus de trois mois.

Trois attaques successives ont été repoussées, mais le gouvernement a succombé à la quatrième par cinq voix. Il a recueilli 281 suffrages et 286 ont voté contre. Le premier ministre Tardieu, qui souffrait d'une forte attaque de grippe, n'assistait pas à la séance. M. Chéron, ministre des finances, a posé la question de confiance sur une mesure financière. Il s'agissait d'une augmentation dans les pensions des veuves des officiers et soldats de la guerre, à laquelle le gouvernement était opposé.

On croit que M. Tardieu va être appelé à former un nouveau cabinet, avec probablement M. Poincaré comme ministre des finances. Celui-ci renonce à son voyage à Buenos-Ayres, annoncé pour la fin du mois.

Cette crise politique va affecter la marche de la Conférence navale à Londres.

LA CONVENTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES LA SEMAINE PROCHAINE

Les commissaires canadiens-français se réuniront à Saint-Boniface, sous les auspices de l'Association d'Education et de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française

Nous rappelons aux commissions scolaires de nos centres français l'obligation qu'il y a pour elles à être représentées à la convention des commissaires d'écoles du Manitoba, qui se tiendra à Winnipeg les 25, 26 et 27 février. L'importance des questions à l'étude commande que nous y apportions une sérieuse attention, et pour cela, il faut que chaque district scolaire de langue française envoie des délégués.

Le lundi soir 24 février, l'Association des Commissaires d'écoles de langue française tiendra la première séance de sa propre convention à Saint-Boniface, dans la nouvelle salle de l'école Provencher. Deux autres réunions auront lieu, également le soir, mardi et mercredi. On sait de quelle importance il est pour nous de faire un examen préalable des résolutions soumises à la convention générale: c'est l'un des buts de ces réunions. De nombreux points dans l'organisation de l'oeuvre scolaire sollicitent également notre attention et le moment ne saurait être mieux choisi pour les discuter en toute franchise.

Au milieu de leurs travaux ardus, les délégués auront bien droit à un peu de détente. Aussi a-t-on songé à leur offrir, mercredi, une intéressante séance récréative dont le Cercle Molière a bien voulu se charger.

Voici le programme complet de la convention:

Lundi 24, 8 h. du soir

Inscription des membres; présentation des lettres de créance.

Bienvenue: M. S.-J Dussault, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française.

Conférence (sujet d'actualité): M. S. Marcoux, vice-président.

Discussion générale.

Conférence sur l'hygiène: M. le Dr J.-J. Trudel.

Discussion.

Chant, musique.

Etude des résolutions: M. J.-A. Marion, membre de l'exécutif de l'Association d'Education.

Mardi 25, 8 heures

Chant.

Conférence: M. H. Lacerte, président général de l'Association d'Education.

Discussion générale.

Conférence (Associations locales): M. J.-A. Marion.

Discussion générale.

Election des officiers pour 1930.

Remarques par M. l'abbé d'Eschambault, visiteur.

Mercredi 26, 8 heures

Remarques par le président, M. Dussault.

Affaires inachevées.

Soirée récréative donnée par le Cercle Molière.

"O Canada".

Les prix d'action intellectuelle sont décernés

Montréal. — L'A. C. J. C. a tenu, mercredi, sa soirée d'action intellectuelle qui a remporté son succès habituel. Les lauréats, au nombre de neuf, ont été proclamés. Ce sont:

Mme Michelle de Vaubert, prix de littérature, $100, offert par l'abbé Henri Bernard, pour son ouvrage intitulé "Le Talisman du Pharaon".

M. Jean Bruchési, avocat, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, $100, pour son ouvrage intitulé "Jours éteints". Le prix est offert par les Clercs de Saint-Viateur.

M. Alfred des Rochers, prix de poésie, $100, offert par les Religieuses de Sainte-Croix, pour son ouvrage intitulé "A l'ombre d'Orford".

MM. Jean-Marie Gauvreau et Harry Bernard, ex-aequo pour le prix de critique littéraire et critique d'art, $100, offert par M. l'abbé Philippe Perrier, curé de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, pour les ouvrages intitulés "Nos intérieurs de demain", par M. Gauvreau, et "Essais critiques".

M. Hermas Bastien, prix de philosophie et de droit, $100, offert par la Banque Provinciale du Canada, pour l'ouvrage intitulé "Itinéraires philosophiques".

M. Adrien Gratton, prix d'économie politique, $100, offert par la Banque Canadienne Nationale, pour l'ouvrage intitulé "La prévision des crises économiques".

MM. Paul Gagnon et Lionel Daviault, prix pour travaux scientifiques et techniques, offert par la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal, pour deux ouvrages scientifiques.

Anniversaire



La Liberté, au nom de ses lecteurs, offre ses félicitations et ses bons voeux à S. G. Mgr A.-A. Sinnott, à l'occasion de son 53ème anniversaire de naissance qui tombe le 22 février.

En Russie

LE PAPE DENONCE LA PERSECUTION DES CHRETIENS

Il demande au monde entier de joindre ses prières aux siennes pour la faire cesser

Cité du Vatican. — Dans une lettre ouverte adressée au cardinal Pompili, le Pape Pie XI déplore la persécution religieuse en Russie et demande que des prières soient dites dans le monde entier pour la cessation de la persécution dirigée contre les chrétiens.

"Le respect de la conscience, la liberté des cultes et le droit de propriété de l'Eglise auraient pu être sauvegardés, si les différents gouvernements avaient aussi respecté les lois de Dieu", écrit le Saint-Père.

Le Souverain Pontife déclare que la Papauté a réussi, par l'intermédiaire de ses envoyés, à sauver 150,000 enfants d'une horrible mort, mais que les Soviets l'ont forcée à cesser ses efforts.

Le Pape annonce qu'il se rendra dans la basilique de Saint-Pierre le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, pour y célébrer une messe spéciale de propitiation et de réparation pour les indignités commises contre les chrétiens.

Campagnes antireligieuses

Pie XI dénonce non seulement les persécutions, mais aussi les tentatives de ruiner le sentiment religieux des masses populaires par une pression indirecte du gouvernement. Il mentionne les burlesques cérémonies religieuses des Soviets dans ce but, et l'obligation imposée au peuple de prêter le serment d'athéisme à moins de se voir refuser du travail et des aliments.

Le Pape déplore encore les efforts organisés des Soviets pour ruiner la religion en brûlant des centaines d'églises, en supprimant les dimanches, en forçant les fonctionnaires à signer des déclarations d'apostasie et de haine contre Dieu, en les forçant à commettre des sacrilèges publics, par exemple de burlesques processions religieuses, spécialement au temps de Noël.

Le Saint-Père termine sa lettre en demandant au monde entier de joindre ses prières à son appel à Dieu, le 19 mars prochain.

Livres américains bannis des écoles de la Colombie

Victoria, C.-B. — D'après un bill que présentera à la Législature, au cours de la présente session, l'honorable Joshua Hinchliffe, ministre de l'éducation, les livres de classes américains ou présentant un point de vue américain seront bannis des écoles publiques de la Colombie-Britannique.

UN NOUVEAU PAQUEBOT FRANCAIS PORTERA LE NOM DE "WINNIPEG"

C'est un navire de la Compagnie Générale Transatlantique affecté au service côte du Pacifique-France — Les chefs de la grande ligne française sont reçus officiellement à Winnipeg

Quatre officiers supérieurs de la Compagnie Générale Transatlantique, dont les quartiers généraux sont à Paris, ont été reçus officiellement, samedi, par la ville de Winnipeg. Ce sont: M. Maurice Tillier, directeur administrateur-général, de Paris; M. Pierre de Malglaive, directeur pour le continent américain, de New-York; M. Antonio Labelle, assistant-gérant du service des passagers, de Montréal, ancien agent de la Compagnie à Winnipeg; M. A. Bockelmann, assistant-gérant du service des passagers, de New-York.

Ils revenaient de Vancouver où ils avaient inauguré, en janvier, leur nouveau service Vancouver-Le Havre par voie du canal de Panama. Six navires assureront ce service et le principal, qui sera lancé au mois de mai dans les chantiers de Saint-Nazaire, portera le nom de "Winnipeg". Les autres portent les noms d'Etats de la république voisine.

Réceptions officielles

Le matin, les visiteurs se rendirent au palais législatif et furent reçus par le premier ministre Bracken. A midi, ils furent les hôtes du maire Webb à un déjeuner d'environ 200 couverts à l'hôtel Fort Garry. Le maire, le président de la Chambre de Commerce, MM. James Richardson et Horace Chevrier adressèrent la parole. MM. Tellier, de Malglaive et Labelle répondirent. Le directeur administrateur général de la Compagnie Générale Transatlantique présenta au maire Webb un certificat le nommant capitaine honoraire du "Winnipeg".

Dans l'après-midi, ils allèrent présenter leurs hommages à S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et à S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg. Ils furent reçus à l'hôtel de ville de Saint-Boniface par le maire Walsh.

Fête intime

Le soir, les distingués visiteurs étaient les hôtes de l'hon. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative, à l'hôtel Fort Garry. Assistaient au banquet: l'hon. J.-E. Prendergast, juge en chef du Manitoba; l'hon. W.-J. Major, procureur général; l'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics; M. le juge L.-P. Roy; R. P. J.-O. Plourde, O.M.I.; MM. Joseph Bernier, Horace Chevrier, M.-J.-A.M. de la Giclais, J.-H. Bourgouin, Henri Lacerte, J.-T. Beaubien, J.-P. Jessop, Léo Bénard, Donatien Frémont, H.-A. Barr, C.-W. Creelman.

L'hon. M. Talbot, en souhaitant une cordiale bienvenue aux chefs de la Compagnie Générale Transatlantique, se dit heureux de voir celle-ci élargir ses relations entre le Canada et notre ancienne mère-patrie. Il exprime le voeu qu'elle établisse une ligne commerciale vers Fort Churchill, quand ce port sera ouvert.

L'hon. M. Major félicite la Compagnie de ses activités, de l'intérêt qu'elle porte au développement général du Canada et de son nouveau service de la côte du Pacifique.

Oeuvre pacificatrice

M. Maurice Tillier se dit ému de se trouver parmi des compatriotes. Depuis trois semaines, c'est la première fois qu'il lui est donné de parler en public dans sa langue. En développant les relations de la France avec l'extérieur, dit-il, sa compagnie a conscience de travailler pour la cause de la civilisation. Le bateau est le meilleur des ambassadeurs, c'est un instrument de pacification, et il peut aider à empêcher le retour des cataclysmes passés. M. Tillier a été au contact, pendant la guerre, avec notre armée et il sait depuis ce temps combien il est facile de travailler avec les Canadiens. Le directeur de la ligne française donne d'intéressants détails sur le nouveau paquebot "Winnipeg" et il assure que la question d'un service entre Fort Churchill et la France a déjà été envisagée.

M. Pierre de Malglaive loue le travail admirable des Canadiens dans l'Ouest. Il dit que, par une coïncidence curieuse, M. Tillier, le maire Webb et lui se sont trouvés au front dans le même secteur.

M. Donatien Frémont félicite les visiteurs pour la double victoire française qu'ils viennent de remporter à Winnipeg, en étant les hôtes d'honneur d'un grand banquet civique et en arborant pour la première fois dans notre ville le drapeau de la Compagnie Générale Transatlantique.

La France missionnaire

M. Joseph Bernier exprime cette idée très juste que la France est une nation qui a par dessus tout l'âme missionnaire et que, même en faisant des affaires, elle ne perd pas de vue d'autres intérêts supérieurs. C'est pour cela que les Canadiens français l'aiment. Le député de Saint-Boniface est d'avis que la France doit prendre pied à Fort Churchill pour renouer la tradition, parce que La Vérendrye fut le premier à découvrir et coloniser nos plaines.

M. Henri Lacerte suggère que le nom de La Vérendrye soit donné au premier bateau qui sera affecté au service de Fort Churchill. Quant au nom de Winnipeg, que portera le nouveau paquebot, il estime que cet honneur était dû à notre ville. Le bureau de Winnipeg a été pour beaucoup dans le succès de la compagnie au Canada. Son premier administrateur, M. Antonio Labelle, a montré une compétence telle qu'il a été appelé à un poste plus élevé à Montréal et le même sort était réservé à son successeur, M. Watson Fournier. Les chefs de la Compagnie Transatlantique paient simplement une dette.

Ce banquet tout intime, d'une grande cordialité, semble avoir beaucoup plu aux visiteurs, qui ont d'ailleurs parlé avec émotion de la chaude hospitalité reçue à Winnipeg. Ils nous ont quittés dimanche pour Ottawa, où ils étaient, hier, les hôtes de S. E. M. Jean Knight, ministre de France. A Montréal, ils seront reçus aujourd'hui par le maire Houde et M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada.

LE $10.00 VICTORIEUX RAPPORTERA $2,000.00 — LA COURSE SE POURSUIT

Contrairement à la plupart des concours d'abonnements, celui-ci n'exige pas un travail ardu — Vous gagnez en vous divertissant

Joignez-vous à tous ceux qui s'amusent et prenez votre part des prix qui seront donnés. Vous prouverez votre esprit d'initiative en nous envoyant votre formule d'inscription et votre solution. Les jeunes trouveront ce jeu de casse-tête à la fois instructif et intéressant. Eux aussi peuvent demander aux voisins et aux amis qui devraient recevoir notre journal de s'y abonner. Un abonnement de $2.00 soit à la "Liberté", soit à la "Northwest Review" vous donne droit de concourir pour certains prix de ce Concours. Quelques abonnements de plus portant votre total à $10.00 vous mettent sur les rangs pour les "grands prix".

Les enfants ne sont pas les seuls intéressés dans ce Concours. N'importe quel membre de la famille peut employer ses loisirs d'une façon profitable en travaillant ce problème. La "Liberté" est votre propre journal, le journal des familles françaises du Manitoba; ce Concours doit donc intéresser toute la population française de la province et des provinces voisines.

Il n'est pas téméraire de penser que vous trouveriez bien l'emploi d'un peu d'argent supplémentaire... Aussi, vous tenterez votre chance comme les autres et ne tarderez pas à entrer en lice. Souvenez-vous qu'un abonnement régulier à notre journal vous qualifie pour ce Concours. On ne demande rien de plus. Vous ne pouvez donc rien perdre et vous avez tout à gagner. Donnez-nous bientôt de vos nouvelles. Si vous avez besoin de feuilles supplémentaires, écrivez-nous, nous vous en enverrons. Travaillez pour vous-même et pour votre journal.

ECHOS D'EUROPE

Aucune hostilité contre les producteurs de blé canadiens

Londres. — M. A.-J. McPhail, de Régina, président du "Canadian Wheat Pool", actuellement en Angleterre, a déclaré qu'il n'existe aucune hostilité contre les producteurs de blé canadiens en Angleterre. Toutes les difficultés viennent du fait que la récolte de 1928 de l'Argentine est vendue à un très bas prix.

Dans un communiqué, le bureau de sir William Clark, haut commissaire de Grande-Bretagne, annonce que l'association des minoteries britanniques a nié officiellement qu'il y ait eu opposition organisée en Grande-Bretagne contre l'importation du blé canadien.

Le communiqué ajoute que les minotiers de Grande-Bretagne désirent acheter du blé canadien tant à cause des qualités spécifiques de ce blé, que parce qu'il se prête particulièrement bien aux mélanges avec le blé de leur pays.

Les marines dans le monde

Londres. — Les chiffres navals comparatifs remis par la délégation française à la conférence navale attribuent aux Etats-Unis la plus forte marine de guerre du monde quant au tonnage total, c'est-à-dire les navires construits, en construction et autorisés.

Ils indiquent que le tonnage de la marine de guerre britannique a été coupé de près de la moitié depuis 1914, que la marine de guerre française a été diminuee de 457,000 tonnes, et que la marine de guerre des Etats-Unis a été augmentée de 385,000 tonnes dans les 16 dernières années

Voici ces chiffres:

	1914	1930
G.-Bretagne	2,476,326	1,296,396
Etats-Unis	964,500	1,349,902
Japon	646,000	853,382
Italie	686,812	360,479
France	1,139,306	681,808

Le huitième anniversaire du couronnement de Pie XI

Cité Vaticane. — Mercredi, huitième anniversaire de son couronnement, le Souverain Pontife a assisté à une grand'messe solennelle que Son Eminence le cardinal Locatelli, le premier prélat élevé au cardinalat par Sa Sainteté, a chantée dans la chapelle Sixtine.

Le Souverain Pontife portait le rochet de dentelle de Venise que le gouvernement italien lui a offert en cadeau mardi.

A la fin de la messe, le Souverain Pontife a béni les fidèles présents. On croyait qu'il donnerait une bénédiction "urbi et orbi", mais il a, au dernier moment, décidé de remettre cette bénédiction à un autre jour — probablement au jour de la messe dite expiatoire, le 19 mars.

L'après-midi, il y a eu chant du "Te Deum" à l'église Sainte-Anne, de la Cité Vaticane, et bénédiction de l'édifice de la nouvelle école pontificale.

Vendredi, la garde-noble a reçu dans ses quartiers généraux, pour commémorer cet anniversaire.

La disparition mystérieuse de Koutiepoff

Paris. — Les "Russes blancs" de France ont attiré solennellement l'attention du premier ministre Tardieu sur la disparition mystérieuse, il y a un mois, du général Alexandra Koutiepoff.

Dans une lettre signée par le général Goulevitch, chef d'état-major de l'armée russe pendant la grande guerre, ils déclarent que le disparu "est une victime du terrorisme bolchéviste".

La signature du général Goulevitch est suivie de 11,726 autres. Les signataires rappellent au premier ministre de France leur loyauté durant la guerre et remercient la France de son hospitalité. Ils ajoutent: "Nous ne doutons pas un instant que la loi sera observée et que justice sera faite, que les vrais auteurs du crime en subiront toutes les conséquences."

L'initiative vient des officiers de l'ancien régiment de Koutiepoff.

La décadence de la conférence française à l'étranger

Paris. — De nombreuses plaintes sont arrivées au Ministère des Affaires Etrangères au sujet des Conférences françaises à l'Etranger. Le public devient de plus en plus rare. Nos agents consulaires attribuent les insuccès qu'on a à signaler, non pas aux conférenciers dont la plupart ont du talent, mais aux sujets choisis et à la manière dont ils sont traités. On vient parler d'auteurs absolument inconnus même en France et de livres d'une insignifiance complète.

La furie française durant les courses

Vincennes, France. — Le public français n'aime pas qu'on plaisante avec ses courses de chevaux. Lors d'un faux départ à Vincennes, les spectateurs soulevèrent une bagarre, envahirent la piste, renversèrent les pavillons du pari mutuel, luttèrent avec les agents et finalement mirent le feu aux estrades.

Des renforts policiers et des escouades de pompiers réussirent finalement à calmer les enthousiastes des courses.

Un jugement de Clemenceau sur le général Weygand

Dans le "Clemenceau" peint par lui-même, de son secrétaire Jean Martet, on trouve le portrait suivant du général Weygand, le nouveau chef de l'état major général de l'armée française:

"Weygand est quelqu'un. Laid... il est tout contrefait, tordu, mal foutu. C'est un homme qui a dû recevoir des coups de pieds dans le derrière quand il était dans les limbes. Mais il est intelligent. Et il a un je ne sais quoi, une sorte de feu sombre. Je me suis fâché parce qu'au Conseil des Alliés, il venait, il parlait... J'ai dit à Foch: "Vous n'avez pas le droit vous-même de venir. Vous venez là pour répondre quand on vous consulte. Au moins, faites-le taire..."

"Weygand est un homme... comment dire ça? dangereux, capable dans un moment de crise d'aller très loin, de se jeter là-dedans — et intelligemment, beaucoup plus intelligemment que ne l'eût fait Mangin qui aurait donné du nez n'importe où. Dangereux. Mais très précieux. Et ayant une énorme qualité: sachant faire son travail sans qu'on en parle. Il est allé en Pologne. Je ne sais pas ce qu'il a fabriqué là-bas, mais ce qu'il fallait faire, il l'a fait. Il a remis tout ça en place; la question a été réglée. Il est revenu, n'a pas triomphé, n'a rien dit; on ne sait pas ce qu'il fait, où il est. C'est assez fort. Ce n'est pas que Foch soit un sot; mais il a un génie bon enfant et simpliste. L'autre y ajoute quelque chose de tendre, de profond. Enfoncé, naturellement, dans les curés jusqu'au cou..."

Le commerce dans le paradis soviétique

Moscou. — Allant plus avant dans l'abolition du commerce privé, le gouvernement des Soviets vient d'interdire à tout autre qu'à lui-même et aux coopératives commerciales de faire du commerce en gros ou en détail en ce qui regarde tous les produits portés sur une liste qui comprend depuis le savon jusqu'aux appareils de radio.

Parmi les articles tombant sous le coup de cette décision, se trouvent les textiles, les vêtements, les souliers, le papier, les fournitures de bureau, les articles de métal, les matériaux de construction, les produits chimiques, les couleurs, les accessoires électriques, le verre, les appareils de radio, le savon, l'essence, le sucre, le sel, les allumettes, le tabac et les cigarettes.

Le nouveau bébé dérangeait l'homme d'affaires fatigué

AVIS

"Saint Nicholas Mutual Benefit Association"

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Michael Hawryluk, marchand, John Zawidowski, entrepreneur de pompes funèbres, John Tymkowitch, constructeur de wagons, Peter Oleksiw, prêtre, Peter Humnicki, peintre, John Zarowski, imprimeur, Theodore Stefanik, notaire public, Jacob Baryluk, constructeur de wagons, Karol Protasiewich, fabricant d'outils, Nicholas Hladki, peintre, Nikola Probizny, briquetier, Eugen Krawchuk, mécanicien d'autos, John Melnychuk, contrôleur, Dmytro Yeskewich, commis de magasin, Harry Kipitanchuk, machiniste, Michael Andrusyszyn, charpentier et Nikola Sawula, mécanicien d'autos, tous de la Cité de Winnipeg et de la province du Manitoba, s'adresseront au Parlement du Canada, à sa session actuelle, pour obtenir un acte les incorporant, eux et d'autres personnes, qui pourront devenir par la suite membres de la Société, comme société de bienfaisance fraternelle sous le nom de "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", avec pouvoir d'acquérir l'ensemble ou toute partie des droits et propriétés et d'assumer les obligations et engagements de la "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", corporation incorporée sous l'Acte des Compagnies de la Province du Manitoba.

Daté dans la ville d'Ottawa, le vingt janvier 1930.

EWART, SCOTT, KELLEY & KELLEY,
Avocats pour les requérants.

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 FEVRIER 1930 NUMERO 38

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.
ROOSEVELT.

LA LIBERTÉ

On a trois ou quatre fois l'occasion dans sa vie d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.
René BAZIN.

UN ORATEUR CATHOLIQUE

Les débats qui viennent de s'ouvrir à la législature de Régina ont mis aux prises, dès la première semaine, deux des antagonistes les plus en vedette en Saskatchewan: le Dr J.-M. Uhrich, ancien ministre de la santé publique dans le cabinet Gardiner, et l'hon. J.-F. Bryant, ministre actuel des travaux publics.

Le nom du Dr Uhrich mérite d'être connu hors des limites de sa province. C'est un catholique qui n'a pas l'habitude de mettre son drapeau dans sa poche et n'hésite jamais à prendre la défense de ses coreligionnaires attaqués. Fils d'un Alsacien émigré au Canada après 1871, il représente depuis une dizaine d'années la circonscription de Rosthern, dont les deux éléments principaux se composent de Français et d'Allemands.

Lors de la fameuse convention des Commissaires d'école de 1918, à Saskatoon, le Dr Uhrich, alors jeune médecin inconnu, tint tête aux bandes déchaînées des Orangistes et les força à l'écouter. C'est que ses qualités à la tribune sont vraiment exceptionnelles. Il possède à un degré rare la personnalité, la richesse d'élocution et le mouvement oratoire dont la magie opère même sur un auditoire hostile.

La cause qu'il plaidait courageusement à Saskatoon était perdue d'avance. Le vainqueur de la journée fut M. Bryant que l'élément fanatique, maître de la convention, porta à la présidence de l'Association des Commissaires d'école de la Saskatchewan.

A douze années de distance, les deux antagonistes se retrouvent, dans l'assemblée législative cette fois, aux prises avec le même problème. Le ministre des travaux publics a d'ailleurs facilité l'évocation de ce souvenir. Quand il a voulu confondre le député de Rosthern et prouver que lui aussi est bien dans le *complot papiste*, ce sont ses déclarations de Saskatoon qu'il a invoquées en témoignage.

* * *

On croit rêver lorsqu'on lit certaines citations, faites en Chambre par le Dr Uhrich, des harangues de M. Bryant au cours des dernières campagnes électorales. Cet homme extraordinaire affirmait carrément:

L'enjeu des élections est de savoir si, oui ou non, l'Eglise de Rome va faire main basse sur la Saskatchewan; le gouvernement de Régina et celui d'Ottawa ont partie liée avec le Pape pour atteindre ce but; les Canadiens français veulent la suprématie temporelle de l'Eglise et ils n'hésitent pas à s'allier pour cela avec les catholiques d'autres nationalités! ...

Toute personne d'esprit sain s'imagine que le simple énoncé de pareilles calembredaines devant les représentants du peuple devrait déchaîner de joyeux éclats de rire et couvrir de ridicule leur malheureux auteur. Pas du tout. M. Bryant ne retire pas un mot de ses diatribes électorales. Il dit seulement: voici mes preuves! Et il cite des passages du discours du Dr Uhrich à Saskatoon. Dès 1918, celui-ci osait déjà prendre la défense des catholiques et des Canadiens français!

On se demande, après cela, comment l'ex-ministre du cabinet Gardiner va esquiver l'accusation de haute trahison déjà lancée contre son évêque, Mgr Prud'homme, sans doute moins coupable que lui.

M. Bryant dit encore: *On nous reproche d'avoir lancé le cri de race et de religion. Quelle calomnie! Les seuls coupables, ce sont les catholiques et les libéraux. Ce sont Mgr Langevin et M. Walter Scott qui ont commencé!*

De la part d'un ministre de la couronne, une pareille attitude n'a rien d'encourageant et la situation inspire de sérieuses inquiétudes.

Mais nous voulions surtout, dans ce bref article, rendre un juste hommage au Dr Uhrich, valeureux champion de la minorité catholique et canadienne-française en Saskatchewan.

Donatien FREMONT.

Législature Provinciale

ON ADOPTE SANS OPPOSITION LE TRANSFERT DES RESSOURCES

La loi des écoles publiques — La disette de pommes de terre — Critique du budget — On parle d'une commission fédérale du grain

Le bill ratifiant l'accord entre le gouvernement fédéral et le Manitoba au sujet du transfert des ressources naturelles a été adopté à l'unanimité avec une promptitude remarquable. A la même séance, la loi des écoles publiques a reçu sa troisième lecture avec quelques amendements d'importance secondaire.

Pommes de terre

M. Haig avait posé trois questions au ministre de l'agriculture: Quelle mesure a pris le département d'agriculture au sujet de la disette de pommes de terre dans la province? Sait-il que des pommes de terre pourraient être amenées d'Ecosse à Winnipeg pour $1.25 le minot et qu'elles coûtent presque le double actuellement? S'est-on adressé au gouvernement fédéral pour permettre l'envoi de pommes de terre au Manitoba?

L'hon. Albert Préfontaine répond qu'il ne croit pas qu'il y aura disette de semence de pommes de terre. D'ailleurs son département n'a pas cherché à contrarier les voies ordinaires de commerce pour les fins de la consommation. Il sait que si l'embargo contre l'importation d'Angleterre était levé, les prix de certaines qualités, rendues à Winnpieg, s'élèveraient à peu près au chiffre fixé par M. Haig.

Critique du budget

C'est M. Haig qui fait la critique du budget au nom des conservateurs. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas tenu une promesse faite en 1922, à l'effet de diminuer les dépenses de la province en réduisant le coût de l'administration. On ne s'est pas efforcé, dit-il, de faire face à la réduction opérée dans l'imposition du revenu supplémentaire et dans celle des pensions de vieillesse, si ce n'est en changeant les taxes de place. Les industriels devraient être exempts de l'augmentation sur la taxe de gazoline, étant donné que les fermiers en sont exempts pour la gazoline employée dans les moteurs agricoles. M. Haig doute du résultat heureux de l'augmentation de la taxe sur la bière. Il voudrait que l'exemption pour la taxe du revenu provinciale soit portée à $3,000 pour les personnes mariées et $1,500 pour les célibataires.

Pension des instituteurs

L'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique, profite de l'étude des estimés de son département pour annoncer qu'il déposera un bill établissant un système de pension pour les instituteurs du Manitoba, qui permettra à ceux-ci d'envisager l'avenir avec plus de confiance. La mesure s'impose, dit le ministre, si la province ne veut pas être la seule à négliger ses instituteurs qui se retirent après des années de fidèle service. Il y a actuellement disette de maîtresses dans nos écoles rurales, due en partie au meilleur salaire et à la pension accordés dans les autres provinces de l'Ouest.

La question de l'Université

M. Hoey apprend à la Chambre comment le comité de l'emplacement de l'Université s'est décidé en faveur de Fort Garry. "Nous n'avons eu aucune offre définie de la ville de Winnipeg, dit-il. Le comité a tenu plusieurs séances dans le bureau des amendements aux lois et donné avis de ces réunions dans les journaux, mais aucune réponse n'est venue de la ville ni d'autres institutions indiquant qu'elles s'y intéressaient." Après l'échec de négociations pour l'achat d'un terrain en ville, le comité s'est prononcé à l'unanimité en faveur du Collège d'Agriculture.

Une commission du grain

Lundi soir, M. Taylor, chef conservateur, a préconisé une commission fédérale du grain qui s'occuperait de vendre toute la récolte des trois provinces de l'Ouest. Ceci, croit-il, aurait un effet très salutaire et le gouvernement provincial devrait faire des représentations dans ce sens à Ottawa.

Le premier ministre Bracken, tout en admettant que la chose serait à l'avantage des cultivateurs et aurait pour effet de stabiliser le marché, ne croit pas la situation alarmante au point de justifier une démarche de la législature dans ce sens. Dans une matière de cette importance, il ne faut rien faire qui soit de nature à créer de nouvelles alarmes.

CONVENTION REGIONALE DE LETELLIER

Une belle journée pour l'Association d'Education, qui groupe le personnel enseignant de neuf de nos paroisses — Présence de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et du Président général de l'Association

Letellier, Man. — La convention régionale de l'Association d'Education pour la région comprenant les paroisses de Saint-Norbert, La Salle, Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, Aubigny, Sainte-Elisabeth, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier, eut lieu les 8 et 9 février et obtint un grand succès.

S. G. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et M. Henri Lacerte, président général de l'Association d'Education, daignèrent rehausser de leur présence la dernière journée de la convention et apporter l'appui de leur parole autorisée à la cause scolaire qui leur est si chère.

MM. les abbés Martin, de Saint-Joseph, Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, Beaudry, curé d'Aubigny, Messier, curé de Letellier, et Adélard Couture, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, étaient présents.

Quinze institutrices de la région, une vingtaine de religieuses représentant les Soeurs Grises, les Filles de la Croix, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et l'Institut Notre-Dame des Missions, aussi trois religieux des Frères de Marie étaient présents pour profiter des conférences pédagogiques du R. P. Henri Bourque, S.J., visiteur des écoles, pendant la journée de samedi.

Les commissaires d'école de Saint-Joseph et de Letellier étaient bien représentés. M. Palud, d'Aubigny, était aussi présent.

M. le docteur J.-B. Cloutier, président du Cercle paroissial de Letellier, ouvrit la convention par quelques mots de bienvenue et souligna l'importance de ces conventions régionales.

Conférences pédagogiques

Le R. P. Bourque s'acquitta de sa tâche avec la compétence, l'habileté et l'amabilité qu'on lui connaît. Il est impossible de donner un compte rendu de ses conférences qui puisse lui rendre justice. Il faut être témoin de la manière attrayante avec laquelle il traite de l'éducation, sujet si sérieux et si complexe, intéressant tout le monde, clergé, religieuses, institutrices, commissaires, parents, et jusqu'aux enfants, et retenant leur attention soutenue. Son langage simple, imagé, appuyé sur des autorités incontestables et des faits d'actualité, convient à tous.

Aux deux séances de samedi, un programme musical ajoutait du relief aux conférences. Les différentes musiciennes, élèves du couvent de Letellier, s'acquittèrent avec distinction de leur tâche.

Une classe modèle de lecture expliquée fut donnée par Mlle Germaine Martel, institutrice à l'école du village de Sainte-Elisabeth, avec les élèves des grades 3, 4 et 5 du couvent de Letellier. Mlle Martel fut à la hauteur de la situation et impressionna favorablement l'auditoire par la correction de son langage, et les belles leçons qu'elle sut tirer du sujet choisi. Les élèves firent aussi bonne figure.

L'éducation des enfants

Le R. P. Bourque, S.J., prononça le sermon à la grand'messe du dimanche. Prenant pour texte: "Laissez venir à moi les petits enfants", il fit valoir la grandeur de l'éducation des enfants, qui commence d'abord sur les genoux des mères pour se continuer à l'école sous les soins des institutrices, religieuses ou laïques. Il appuya sur l'éducation morale qui est la plus importante; il exhorta les parents à réaliser le noble rôle qu'ils sont appelés à remplir; il invita les jeunes gens à s'y préparer et insista surtout sur le bon exemple à donner dans la famille, afin que les impressions du jeune âge qui s'impriment dans la cire molle qu'est l'intelligence de l'enfant soient de nature à l'élever vers le beau et le bien et tendent à la conduire vers une vie chrétienne qui lui mérite la vie éternelle, but de notre existence.

Une tempête empêcha les paroisses voisines de se faire représenter à la séance de dimanche après-midi. Cependant la salle était remplie de la population locale, toujours avide de se renseigner, et c'est à un auditoire sympathique que S. G. Mgr Béliveau et M. Henri Lacerte, président général de l'Association d'Education, s'adressèrent pour nous entretenir du travail accompli par notre Association, de ses espérances pour l'avenir et de la coopération sur laquelle elle doit compter de chacun de nous pour mener à bonne fin cette oeuvre si importante.

M. le curé Messier, au nom des paroissiens, remercia Mgr l'Archevêque et le président général de leur présence au milieu de nous. Il les assura des bonnes dispositions de tous envers l'Association.

Programme musical

Un programme musical fut exécuté. Mlle Alma Cadieux joua avec talent "Si j'étais Roi", d'Adam. Un choeur, "Ils ne l'auront jamais", par les élèves du couvent, traduisait bien les sentiments de détermination de la race canadienne-française à conserver sa foi, sa langue et ses traditions.

Une scène patriotique: "Donne-moi des actes et je te tiens quitte du reste", dont l'auteur est anonyme, était d'actualité et illustrait bien la pensée de S. G. Mgr l'Archevêque: "La cause de notre langue se gagnera ou se perdra par le détail". Les acteurs jouèrent avec naturel et aisance. Cette courte pièce portait à la réflexion. Ce n'est pas tout d'être patriote dans les grandes occasions, il faut l'être dans la vie de chaque jour et accorder la pratique avec les principes.

La température, qui a empêché un grand nombre de profiter des bienfaits de ces conventions régionales, a fait constater une fois de plus que la date doit en être changée. Letellier a la satisfaction d'avoir fait tout en son pouvoir pour la réussite de ce congrès d'hiver. Nous aurions voulu que toute la région en bénéficie, mais malheureusement il faut compter avec les rigueurs de la saison.

Remerciements

Le Cercle paroissial de Letellier tient à exprimer toute sa reconnaissance à S. G. Mgr l'Archevêque et au président général, M. Henri Lacerte, pour être venus rehausser cette convention de leur présence; au R. P. Bourque pour son excellent travail; au personnel enseignant religieux et laïc qui a répondu à notre invitation d'une façon si généreuse; aux commissaires d'écoles qui ont tenu à assister à toutes les séances de la convention; enfin à tous ceux qui y ont pris part, surtout aux religieuses de notre couvent et à leurs élèves qui se sont imposé des sacrifices pour préparer un programme artistique si bien en rapport avec l'occasion.

La communion des enfants à la messe du samedi matin fut nombreuse et édifiante. A la messe de Mgr l'Archevêque, dimanche matin, une bonne assistance était présente et communia de la main de Sa Grandeur. Il y eut chant de cantiques appropriés.

M. le président général profita de son passage à Letellier pour rencontrer les commissaires d'écoles dans l'intimité d'une réunion organisée spécialement pour eux. Il se rendit aussi avec le R. P. Bourque et les officiers du Cercle paroissial visiter les religieuses du couvent et s'entretenir avec elles de choses d'intérêt local.

Nous ne doutons pas que le rapport de la visite de nos écoles par le visiteur révélera qu'à Letellier l'on se rend aux désirs de l'Association d'Education et que la prochaine perception prouvera que notre population, comme par le passé, tient à traduire en actes ses profondes convictions dans l'efficacité et la nécessité de notre organisation nationale.

Léon BRUYERE.

LE "COIN DES ENFANTS"

L'abondance des matières nous oblige à supprimer cette semaine la "Page Féminine et le "Coin des Enfants".

Alliance Française

LE ROMAN FRANÇAIS

Une épidémie de grippe qui sévissait, la semaine dernière, au Collège de Saint-Boniface, n'a pas permis d'avoir, à l'Alliance Française, le débat qu'y devaient soutenir des élèves de cette institution. Naturellement, ce n'est que partie remise.

M. le professeur Evans a donné une causerie fort intéressante sur "Quelques aspects du roman français au XIXe siècle".

Il s'attache d'abord à analyser trois romans fameux, prototype de trois époques et de trois manières différentes: Atala, de Chateaubriand (1801), Eugénie Grandet, de Balzac (1833) et L'Assommoir, de Zola (1877).

Atala, c'est un poème lyrique en prose, pure vision d'une imagination puissante. On y trouve une grande élévation et un idéalisme qui répondaient aux besoins des esprits au lendemain de l'époque révolutionnaire.

Eugénie Grandet est l'histoire d'une simple famille bourgeoise où l'avarice effrénée du père sacrifie honteusement le bonheur de sa fille. Il s'en dégage une impression pénible et une philosophie pessimiste. Le réalisme y est poussé parfois un peu loin.

Avec l'Assommoir, nous tombons dans la littérature brutale et triviale. Il y a un contraste curieux entre Zola, homme rangé et grand travailleur, et les scènes inconvenantes qu'il se plaît à décrire.

M. Evans fait à grands traits l'historique du mouvement réaliste, commencé par la peinture avec Courbet, puis transporté dans la littérature avec Champfleury, Murger, mais surtout Flaubert et les frères Goncourt. Ces auteurs visent aux méthodes documentaires. Sous prétexte de réalisme et de vrai humain, ils recherchent leurs héros de préférence parmi les malades et les monstres.

Avec le naturalisme, dont le chef est Zola, c'est un pas de plus encore vers les bas fonds de la société et les brutes humaines. Toute question de moralité est totalement méconnue et la littérature n'est envisagée que comme un moyen d'arriver à la fortune.

Bien que M. Evans ait condamné vigoureusement les auteurs naturalistes, il se dégage néanmoins de sa causerie une impression plutôt pessimiste. L'auditeur se dit: Mais n'existe-t-il donc que de mauvais romans français?

Ce n'est certes pas l'opinion du conférencier. Il nous a parlé de "quelques aspects" du roman français et ne visait pas à faire un tableau d'ensemble. Mais son travail pourrait être complété utilement par d'autres aspects plus réconfortants. Il y a, Dieu merci, de nombreux romanciers français tout à fait recommandables.

La soirée a été agrémentée d'un joli programme musical (piano et violon) qui a fait valoir les beaux talents de Mlles Grace Vogel, Bettie Watt et R. Vogel.

M. Godias Brunet, se révélant sous un jour que beaucoup de ses amis ignoraient, a récité avec brio une fable de La Fontaine: "La jeune Veuve".

FANTASIO.

LE CARDINAL PACELLI, NOUVEAU SECRETAIRE D'ETAT DU VATICAN

Il succède au Cardinal Gasparri, qui prend sa retraite à 77 ans, après plus de quinze ans de services

Cité Vaticane. — S. Em. le cardinal Eugène Pacelli a été formellement installé comme Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape Pie XI, en remplacement de S. Em. le cardinal Pierre Gasparri, qui prend sa retraite.

Le nouveau Secrétaire d'Etat a rencontré immédiatement les divers officiers de son département. Il fut ensuite reçu en audience par le Saint-Père.

Le cardinal Pacelli, le nouveau Secrétaire d'Etat papal, fut élevé au cardinalat en décembre dernier; il était nonce apostolique en Allemagne. La retraite du cardinal Gasparri avait été annoncée dès décembre dernier.

Le nouveau Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté est âgé de 54 ans. Il fut ordonné prêtre à Rome en 1899. Il passa la plus grande partie de sa vie dans la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires qui traite avec les différents pays et qui s'occupe des affaires diplomatiques. Il en devint le secrétaire en 1914; il fut nommé par Pie X et Benoit XV lui taire d'Etat sous Benoit XV et sous Pie XI. Sous Pie X, il codifia le Droit canon, et, en février 1929, il signait, au Latran, les accords mettant fin à la "question romaine".
conserva cette position importante.

Pendant plusieurs années, le cardinal Pacelli collabora avec son prédécesseur, le cardinal P. Gasparri, à la compilation et à la codification du Droit canonique. Il fut élu archevêque de Sardes le 23 avril 1917, et sacré dans la chapelle Sixtine, par Benoit XV, le 13 mai suivant. Il avait été nommé nonce à Munich le 20 avril. Le 22 juin 1920, il fut nommé nonce en Allemagne.

Le cardinal Pacelli a pris une grande part à la préparation du Concordat qui fut signé, en mars 1924, entre le Vatican et la Bavière, et à celui qui fut signé, l'an dernier, entre l'Allemagne et le Saint-Siège.

Le cardinal Gasparri prend sa retraite à l'âge de 77 ans, après plus de quinze ans de services comme Secré-

LE R. P. BEYS, O.M.I., RESIDERA A ROME

Edmonton. — Une dépêche de l'Administration Générale des Oblats vient d'appeler le R. P. Beys, ancien provincial des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, pour aller résider à Rome où un poste important lui sera confié.

Non seulement dans sa famille religieuse et dans les différents milieux ecclésiastiques de l'Ouest, mais aussi dans la population catholique des trois provinces de l'Ouest qui bénéficia pendant trente ans de l'apostolat généreux de cet homme de Dieu, à l'esprit profondément surnaturel, ce départ est vivement regretté.

Comme provincial des Oblats du Manitoba pendant neuf ans, et ensuite de l'Alberta-Saskatchewan pendant trois ans, la direction sage et éclairée de cet humble et modeste religieux a laissé des traces profondes et édifié des oeuvres durables qui nous font ressentir encore plus vivement toute l'étendue de notre perte.

Arrivé jeune religieux, au sortir de brillantes études à Rome, le R. P. Beys se dévoua d'abord aux missions indiennes du Manitoba et de la Saskatchewan. Et c'est là que la confiance de ses supérieurs alla le chercher pour lui confier les postes les plus difficiles de l'administration. A l'Ouest canadien dont il comprenait si bien les problèmes et les besoins, il a donné le meilleur de sa vie.

Le R. P. Beys saisissait toute l'importance de la presse catholique, dont il avait grandement à coeur le développement et le succès. Il s'était vivement intéressé à l'oeuvre de presse catholique de Winnipeg et avait pris une part active à la fondation de la "Survivance".

La Liberté offre ses meilleux voeux au R. P. Beys dans le nouveau champ d'action où il est appelé.

M. J.-A. Marion à la Convention des Commissaires d'écoles de l'Alberta

Notre compatriote bien connu M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, membre de l'exécutif de l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba", a assisté à la convention des Commissaires d'écoles de l'Alberta, tenue à Calgary, comme délégué de l'"Association des Commissaires d'écoles du Manitoba". Il a traité la question du support financier des écoles par le gouvernement et a préconisé une éducation vraiment adaptée à notre population, qui fasse de nos enfants de véritables Canadiens. A un banquet offert aux commissaires catholiques par la Commission scolaire catholique de Calgary et à une réunion spéciale des Canadiens français, M. Marion a recommandé l'union pour la défense de nos droits.

Inauguration du service postal aérien des prairies le 3 mars

Ottawa. — Le service postal aérien dans les prairies sera inauguré le 3 mars. La ligne principale reliera Winnipeg, Régina, Moose Jaw, Medicine Hat et Calgary. Une autre route entre Edmonton, North Battleford et Saskatoon entrera en opération à la même date. Ce nouveau service réalisera une économie de 24 heures dans le transport du courrier entre Winnipeg et la côte du Pacifique.

Une résolution dirigée contre les catholiques de la Saskatchewan

La convention des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan, qui se tient en ce moment à Prince-Albert, discutera la représentation des catholiques dans le Conseil d'Education de la province. Le chapitre neuf de la loi scolaire stipule que ce conseil se composera d'au moins cinq personnes, "dont deux seront des catholiques romains". Une résolution présentée par le district scolaire de Pleasant Ridge demande que ce chapitre soit modifié de manière à laisser de côté les mots: "dont deux seront des catholiques romains".

Il est à présumer que ce changement rencontre assez les désirs de M. Bryant et de son chef M. Anderson.

M. Anderson et le français en Saskatchewan

Régina. — A la Législature, le premier ministre Anderson a formellement déclaré qu'en dépit de toutes les assertions contraires, la question du français n'a pas été une question essentielle de la dernière campagne électorale.

Le problème de l'enseignement du français dans les écoles publiques, a dit M. Anderson, sera soumis à une enquête complète, avant que le gouvernement passe à l'action dans ce domaine. Il est possible qu'un rapport à ce sujet soit complété pour la prochaine session.

PARIS. — Les statistiques officielles publiées par la Reichsbank démontrent la prospérité financière de l'Allemagne.

Plus de trois millions et demi pour l'agriculture dans le Québec

Québec. — Le cabinet provincial vient d'accorder à l'hon. J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, un crédit supplémentaire d'environ $1,000,000 afin de lui permettre de réaliser son programme agricole. Cette somme est en plus de celle de $2,675,000 dont il est fait mention dans les estimés budgétaires.

PARIS. — M. Jacques Courrel vient d'être élu président général de l'Association catholique de la Jeunesse française.

Prix Spécial de $100 en argent — Cela vaut bien un petit effort

120 PRIX

Chacun vaut d'être gagné! Vous ne pouvez gagner à moins que vous ne résolviez ce problème de casse-tête et n'entriez dans ce concours. Il est impossible que vous perdiez un sou. Le paiement de votre abonnement au prix régulier de l'abonnement (rien de plus), accompagné de la solution du problème de casse-tête, vous donne le droit de concourir et de gagner un prix. Le paiement d'un abonnement de $2.00 vous qualifie pour un prix. $10.00 vous donnent le droit d'aspirer aux "Grands Prix".

Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface?

1er Grand Prix

$2.000.00 EN OR

ou

$14.00 par mois durant toute votre vie, à votre choix

Une solution correcte et des abonnements au montant de $10.00 peuvent vous faire gagner cette splendide récompense. Payez votre propre abonnement pour 5 ans ($10.00) ou procurez-vous d'autres abonnements pour ce montant.

Deuxième Grand Prix

Chevrolet Coach

d'une valeur de $1,026.00

ou

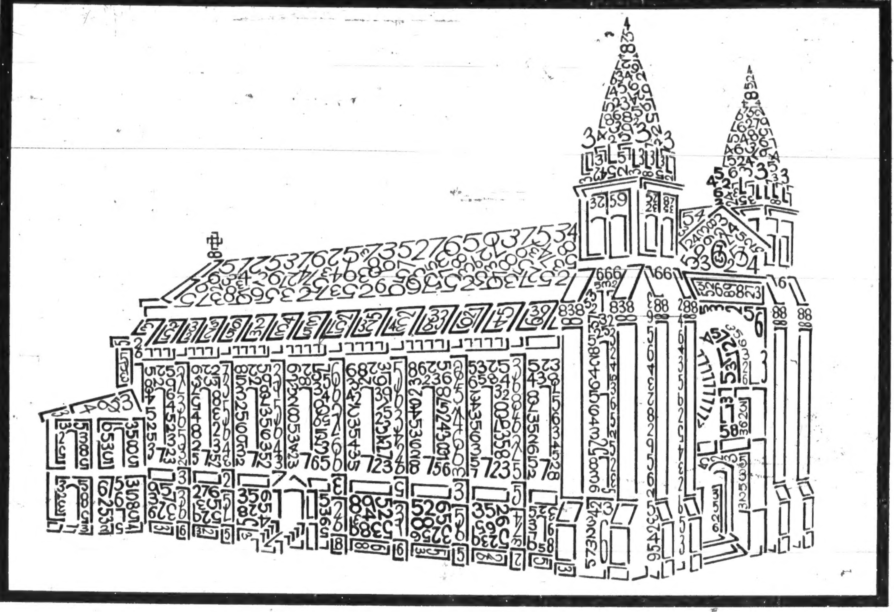
RADIOLA 67
Westinghouse
(Radio-phonographe)

Valeur	$ 950.00
Argent pour compléter la somme de $1,026.00	76.00
	$1,026.00

118 autres Prix — Radios et prix en argent — complètent cette remarquable liste de récompenses. Profitez-en, entrez en lice aujourd'hui.

Les noms des gagnants des 20 prix supplémentaires

offerts pour les 20 premières solutions correctes ou les plus près de la solution correcte, dont les réponses devaient nous parvenir au plus tard le samedi 15 février, seront annoncés à la fin du Concours.



Ce dessin de casse-tête (la cathédrale de Saint-Boniface) ne comprend que des chiffres. Chaque marque ou ligne, longue, brève, courbe ou droite, légère ou forte, représente un chiffre. Comptez chaque chiffre séparément, comme s'il était à un pouce de distance d'un autre chiffre. Il n'y a ni tromperie, ni illusions dans ce problème, aucun chiffre ne peut en valoir deux, ni deux chiffres en valoir un troisième.

LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

AVIS

On peut se procurer des feuilles supplémentaires du Casse-tête aux endroits suivants:

Librairie Kéroack Ltée,
242, rue Main, Winnipeg, Man.

Imprimerie la "Liberté",
158, av. Provencher, St-Boniface, Man.

ou en s'adressant par lettre au Directeur du Concours. N'oubliez pas de vous procurer ces feuilles supplémentaires; elles vous seront d'un grand secours.

Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:

	$2.00	$4.00	$6.00	$10.00
1er grand prix	$500.00	$800.00	$1,200.00	$2,000.00
2e grand prix	Radio $315.00	Radio $375.00	Radio $600.00	Auto ou Radio $1,026.00
3e grand prix	Radio 200.60	Radio 270.00	Radio 375.00	Radio 480.00
4e grand prix	Radio 96.50	Radio 96.50	Radio 141.50	Radio 200.60
5e grand prix	50.00	60.00	Radio 111.50	Radio 141.50
6e grand prix	40.00	50.00	Radio 96.50	Radio 111.50

Septième et huitième prix, chacun	$50.00	$100.00
Neuvième et dixième prix, chacun	25.00	50.00
11ème au 20ème prix, chacun	15.00	150.00
21ème au 45ème prix, chacun	10.00	250.00
46ème au 120ème prix, chacun	5.00	375.00

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

:-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

Prix Spécial : $100 en argent

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

Adressez toute la correspondance:

Le Directeur du Concours
LA "LIBERTÉ"
619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

Quelques choses à ne pas faire

En remplissant votre formule d'inscription, ou en écrivant les noms et adresses des abonnés, NE VOUS HATEZ PAS, prenez votre temps. Si la chose est nécessaire, écrivez les noms en caractères d'impression, écrivez lisiblement; sinon, involontairement, à cause de votre écriture illisible, nous pourrons faire des erreurs dont vous nous blâmerez plus tard.

N'ENVOYEZ PAS seulement une formule d'inscription et une solution du problème. Aucune formule d'inscription n'est acceptée si elle n'est accompagnée du paiement d'au moins un abonnement.

NE GARDEZ PAS les abonnements que vous prenez plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Les personnes qui vous paient leur abonnement ont aussi le droit de concourir. Si vous gardez leurs abonnements trop longtemps, et que, par conséquent, nous n'en avons aucune trace au bureau, les formules d'inscription et les solutions que ces personnes nous envoient leur sont retournées.

N'ATTENDEZ PAS à la dernière semaine du Concours pour résoudre ce problème de casse-tête et vous procurer des abonnements. Commencez avant que votre voisin ne prenne tous les abonnements qu'il est possible de se procurer dans votre entourage.

N'oubliez pas que le Prix Spécial de $100.00 en argent peut être gagné en plus du $2,000 en or ou de tout autre prix régulier. Procurez-vous autant de paiements d'abonnements que vous le pouvez au-dessus de $10.00. Ce prix sera peut-être gagné par un très petit montant d'abonnements.

Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ________________ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscrivez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ______________________________

Adresse ______________________________

Province ______________________________

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement



L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

L'A.C.J.C. ET L'ESPRIT CIVIQUE

De nos jours la crise est à la démocratie: c'est *"le gouver[neme]nt par le peuple et pour le peuple"*. La formule est com[mode], mais pas très cohérente; elle couvre un simple aggloméré [d'inst]incts et d'aspirations. La vraie démocratie reconnait [comm]e base morale la dignité de la personne humaine, elle [libère] l'individu de toute contrainte et lui permet de résister [aux e]mpiètements et de se développer à son aise. Ces tendan[ces tr]ouvent leur expression première et ultime dans le vote [et le c]hoix d'un représentant, soit-il député, échevin ou com[missai]re d'école.

[Ici] nous arrivons au point qui nous intéresse; la question [des che]fs. Partout, la lamentation est la même: *"Nous man[quons d]'hommes!"*. Nous ne sommes pas les seuls dans cet [embarra]s, mais pour une minorité, toute faiblesse a toujours [des con]séquences plus ou moins sérieuses. C'est pour cette [raison] que nous devons être bien armés pour la lutte.

[Co]mme dans tout corps bien discipliné, il nous faut des [c]hefs, des hommes de caractère, des chrétiens convaincus, [qui sa]uront inspirer le respect et accroître leur influence et [pa]r honnêteté et par leur compétence. Mais les chefs ne [poussent] pas comme les champignons; on ne s'improvise pas. L'apprentissage doit être minutieux et s'applique tant [aux q]ualités morales de l'homme qu'à ses aptitudes intellec[tuelle]s.

[C]es avantages, les cercles de l'*A. C. J. C.* les offrent au com[plet]. Là, le jeune homme apprend à vaincre sa timidité; il [se p]lie à l'ordonnance de ses idées. Il s'instruit du grand [prob]lème religieux, social et national. Les occasions ne lui [man]quent pas pour apprendre à manier les hommes et à les [con]naître, pour défendre ou exposer ses opinions, sans respect [hu]main. L'honneur et le devoir sont pour lui trop chers pour [être] sacrifiés à ses intérêts personnels ou à des intérêts secon[d]aires. S'il est un acéjiste convaincu, il devient plus que quelqu'un, il est un homme.

C'est ainsi que l'*A. C. J. C.* développe chez ses membres l'esprit civique, en formant des chefs, des citoyens honnêtes et renseignés, conscients de leurs devoirs et de leurs droits.

Pour assurer notre survivance il nous faut des chefs, des éclaireurs dans toutes les sphères d'activité, qui sauront défendre nos intérêts, faire valoir notre point de vue. C'est à quoi l'*A. C. J. C.* travaille. Elle veut que plus tard, transplantés dans l'arène municipale, scolaire ou autre, ses membres soient des représentants dignes de la race *sans peur et sans reproche*.

Yves RAYBERT.

UN CERCLE... ET POURQUOI PAS?

Le Comité régional a toujours caressé l'espoir de fonder un cercle dans [c]haque paroisse du Manitoba. Le pro[j]et n'est pas une chimère, il est réa[l]isable; mais, comme toutes les oeu[v]res de bien, il offre des difficultés.

Pour le moment il s'agit de préparer [l]e terrain; plus tard viendra l'organi[s]ation plus définie des moyens à pren[d]re pour faciliter ce travail.

D'abord il faut bien comprendre [q]u'un cercle ne surgit pas comme par [e]nchantement. Il demande du tra[v]ail, du tact, de l'étude. Il faut con[n]aître le coeur du jeune homme, sa[v]oir enflammer son enthousiasme, lui [f]aire aimer la vérité, tout ce qui élève [l]e coeur, l'esprit.

Par contre, si un cercle demande [d]es sacrifices de son aumônier, de ses [o]fficiers, quelles consolations c'est [d]'observer l'accroissement de cette [t]endre plante, la montée de sa sève [v]igoureuse, ses bourgeons grassets qui [p]ointent ça et là, la fine fleur cachée [s]ous la feuille. Les labeurs sont tôt [o]ubliés pour faire place à l'enthousiasme. Il y a tant de bien à faire [ch]ez les jeunes, et puis, les jeunes [d']aujourd'hui seront les hommes de [d]emain. La jeunesse peut être forcée, mais c'est difficile d'imprimer [u]ne autre courbe à l'âge mûr.

Les jeunes gens sont envahis par [to]utes sortes de dangers; quand les [in]fluences du bien n'agissent pas, les [in]fluences du mal sont là, elles, qui en [pr]ofitent. Il faut donc agir et pré[m]unir ces jeunes âmes, et ce, en les [gr]oupant, en fondant un cercle de [l'A]. C. J. C. ou une avant-garde pour [le]s moins âgés.

Dans cette campagne de propagan[de], les aumôniers et les membres de [no]s cercles peuvent jouer un rôle im[po]rtant en faisant une propagande [pe]rsonnelle chaque fois que l'occasion [se] présente.

La communion fréquente

La communion fréquente me rap[pe]lle chaque jour à la mémoire les bonnes résolutions que j'ai prises dans mes moments de ferveur.

• • •

Depuis que je reçois la sainte communion chaque jour, j'ai plus de succès dans mes études et je suis plus fort physiquement.

• • •

La communion fréquente m'éloigne du péché et me rend plus heureux. Mon humeur est plus égale et je m'efforce davantage à ne pas m'emporter les jours que je communie.

• • •

La communion fréquente m'a aidé à surmonter le découragement qui m'empêchait de réussir dans mes études.

Pensées choisies

L'idéal est comme l'étoile; l'étoile ne s'analyse pas, elle se montre. — P. Didon.

La joie morale est un des toniques les plus puissants pour la vie physiologique. — G. Dumas.

L'homme oisif est comme l'eau qui dort; il se corrompt. — Latina.

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement. — La Rochefoucauld.

Lisez-moi ça

M. Joseph de Ambrosis vient d'être nommé chef du secrétariat de "La Salle Extension University", de Chicago. C'est une belle nomination qui fait honneur à l'A. C. J. C. et qui est une récompense bien méritée à l'esprit de travail et d'initiative de notre bon ami. Nous lui souhaitons les plus beaux succès.

• • •

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le succès qu'a remporté le Frère Thomas Pineault, C.S.V., au congrès des apiculteurs du Manitoba. Les membres lui ont témoigné leur haute approbation en le nommant directeur de l'Association. Nos compatriotes anglais savent reconnaître la compétence professionnelle. Nos félicitations au Révérend Frère et à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Albert Préfontaine nous a donné une belle leçon de fierté nationale en adressant la parole en français et en anglais à la séance du soir.

• • •

MM. les abbés Chamberland et A. Couture, deux aumôniers très dévoués à la cause de l'A. C. J. C., viennent d'être nommés vicaire, l'un à Saint-Norbert et l'autre à Saint-Jean-Baptiste.

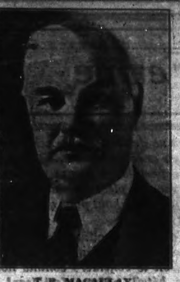
Les jeunes gens de ces paroisses trouveront là deux apôtres qui aiment passionnément la jeunesse, et qui seront toujours prêts à sacrifier leurs loisirs pour former les jeunes à l'école de l'idéal et de l'A. C. J. C.

• • •

Si nous n'avons pas parlé encore de nos jeunes membres des avant-gardes, ce n'est pas que nous les avons oubliés. Au contraire, nous les aimons; ils sont les membres futurs de nos cercles et nous sommes de la même famille. D'ailleurs nous aurons le plaisir de vous en dire davantage la prochaine fois.

Les étudiants de l'Est sont vainqueurs

Un débat a eu lieu entre des étudiants de l'Université du Manitoba et deux représentants des Universités de l'Est sur les inconvénients de la sortie de la femme du foyer. Les visiteurs, Dr Henri Faubert et John-G. Rennie, de Montréal, qui soutenaient l'affirmative, ont été déclarés vainqueurs. Les orateurs manitobains étaient Mlle Cerda Hiebert et M. Lloyd Stinson.



T.-B. MACAULAY,
Président de la "Sun Life of Canada"



ARTHUR-B. WOOD,
Vice-président de la "Sun Life of Canada"

La philosophie d'un mari

M. N., pharmacien, se disputait vivement avec sa femme, qui finit par éclater en sanglots.

— Tes pleurs ne me touchent guère, dit le mari; je les ai analysées, ils ne contiennent qu'une très petite partie de phosphate de chaux et un peu de chlorure de sodium. Tout le reste n'est que de l'eau.

Autour de la Ferme

Un trésor

Le "Country Guide" de février continue à entretenir ses lecteurs des bienfaits du trèfle d'odeur.

En cette année de sécheresse, dit-il, le foin naturel n'a rien donné. Bon nombre de cultivateurs seraient dans une terrible impasse sans le trèfle d'odeur. Les cultivateurs d'une certaine partie du Manitoba, qui doivent faire un voyage de trente milles et payer trois piastres la charge pour la paille, sont en mesure de dire combien cette constatation du journal de Winnipeg est cruellement vraie.

Le "Country Guide" suppose que la terrible expérience de cette année va décider quelques cultivateurs à mettre en trèfle une partie de leur terre, et il les met en garde contre certaines manières de procéder qui amèneraient un échec. Ces défauts peuvent se ramener aux points suivants:

(a) Mal semer la graine de trèfle;
(b) La semer sur une terre empestée de mauvaises herbes;
(c) Couper le trèfle trop ras à l'automne, ce qui l'expose à la destruction en hiver.

Pour éviter ces dangers, il est préférable de mêler la graine de trèfle à une semence de grain. La semer avec du blé ou de l'orge, car l'avoine étouffe parfois les jeunes pousses de trèfle. Semer sur une pièce bien nettoyée. A l'automne, couper assez haut pour que le chaume retienne la neige.

Le trèfle d'odeur, continue le "Country Guide", est au nombre des plantes les plus précieuses, soit qu'on le considère comme nourriture pour le bétail, comme fertilisant ou comme ameublissant pour les sols trop durs. Il est aussi utile pour combattre les mauvaises herbes.

Quand les mauvaises herbes paraissent à travers le trèfle il faut le couper dès qu'il a commencé à fleurir — le couper à la machine à lier à 10 ou 12 pouces du sol — le mettre en quintaux et le laisser sur place jusqu'à ce qu'il soit bien sec et prêt à être mis en meules. Quand la folle avoine et les chardons jaunes auront repoussé et seront en fleurs, se hâter de donner un coup de charrue. Cette simple opération sera plus profitable qu'un labour d'été avec toutes ses opérations pénibles et coûteuses.

CULTIVATEUR.

NOUVELLES DE PARTOUT

Bill des ressources naturelles d'Alberta

Edmonton, Alta. — Le bill de transfert des ressources naturelles à l'Alberta sera probablement ratifié en juillet prochain par le parlement fédéral et la législature de la province, mais il se passera sans doute encore quelque temps avant que le transfert complet soit un fait accompli, vu la somme assez considérable de travail que cela nécessite pour les employés fédéraux. Telle est la déclaration faite à la législature par le premier ministre J.-M. Brownlee, en proposant la seconde lecture du bill en question.

M. Brownlee regarde cette mesure comme probablement la plus importante sur laquelle les députés devront prendre une décision.

Législation uniforme pour le courtage et la Bourse

Toronto. — A la suite de la conférence des représentants des procureurs généraux canadiens, cinq provinces adopteront des règlements uniformes pour les maisons de courtage et la Bourse. C'est ce qu'a annoncé le procureur général W.-H. Prince. A l'exception du Nouveau-Brunswick, toutes les provinces seront soumises à une espèce de législation uniforme restrictive, mais, à partir de la Colombie-Anglaise jusqu'à l'Ontario, les mêmes règlements s'appliqueront.

Fêtes à Montréal en l'honneur du cardinal Verdier

Montréal. — De splendides et grandioses fêtes religieuses se sont déroulées en l'église-mère de Montréal, à l'occasion de l'élévation au cardinalat et de l'ancien supérieur général de Saint-Sulpice, Son Eminence le Cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris. Elles avaient été organisées par les anciens élèves de l'école Saint-Laurent de Montréal.

Son Eminence le Cardinal R.-M. Rouleau, archevêque de Québec et primat du Canada, était présent, ainsi que S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur de Montréal, et Nosseigneurs les évêques Langlois, Lamarche et Deschamps.

M. Bennett veut une politique uniforme

Edmonton. — Dans un discours à Edmonton, l'hon. R.-B. Bennett, C.R., chef de l'opposition conservatrice à la Chambre fédérale, a fait un appel en faveur de la protection de l'agriculture, de l'industrie, du travail et de la consommation canadienne.

Le gouvernement libéral King, affirme M. Bennett, a échoué dans la tâche de s'attaquer aux problèmes de la nation canadienne.

M. Bennett parle en faveur d'une politique nationale. Il prétend que l'administration actuelle a une politique pour l'Est et une autre pour l'Ouest et déclare que tandis que l'hon. W.-L. Euler préconisait des principes protectionnistes à Brantford, l'hon. M. Crerar prêchait le libre-échange dans l'Ouest.

Mort de Mme J.-A. Lemieux à Monaco

Montréal. — Mme L.-J. Lemieux, née Alice David, femme de l'agent général de la province de Québec à Londres, est décédée à Monaco. Elle revenait d'un voyage à Alger avec son mari, lorsqu'elle fut frappée de congestion pulmonaire. La mort est survenue à Monaco.

Mme Lemieux était soeur de l'hon. Athanase David, secrétaire de la province de Québec, et belle-soeur de M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes.

Le gouvernement Tolmie et les agriculteurs

Victoria, C.-B. — Le gouvernement Tolmie a présenté à la Législature son projet pour soulager l'agriculteur du fardeau des taxes scolaires qui pèsent sur lui.

L'hon. J. Hinchliffe, ministre de l'éducation, a expliqué la mesure. Chaque année, le gouvernement créera un fonds substantiel (ce sera $200,000 pour l'année commençant le 1er avril) qui servira à réduire les taxes scolaires des agriculteurs. On a bien pensé à abaisser l'évaluation des terres, mais l'idée a été trouvée impraticable. Le secours sera distribué proportionnellement à l'évaluation totale des terres d'une municipalité rurale. Comme le gros des dépenses d'une municipalité scolaire provient du salaire des instituteurs, le secours sera distribué proportionnellement aux salaires payés. On n'aidera pas aux municipalités à défrayer le coût de construction de leurs écoles.

Cinq officiers français et cinq soldats annamites tués en Indo-Chine

Hanoi, Indo-Chine. — Cinq officiers français et cinq soldats annamites ont été tués, cinq officiers français et six soldats annamites ont été blessés dans une mutinerie de tirailleurs indigènes, à Yenbay, à 90 milles de cette ville. Les tirailleurs mutinés étaient au nombre de 200. Ils avaient l'appui d'une soixantaine de révolutionnaires indigènes. Mis en fuite, les mutinés se sont réfugiés dans une forêt. Des avions les cherchent.

Il y a de l'agitation révolutionnaire depuis plusieurs mois en Indo-Chine. Récemment, le 9 février, les révolutionnaires ont tenté d'attaquer les miliciens de Hungho. Plusieurs chefs ont été emprisonnés et les autorités prendront des mesures énergiques pour réprimer l'agitation.

Une pièce française au théâtre Walker

Elle arrive... elle arrive... la pièce française annuelle, le grand succès habituel du Cercle Molière de Winnipeg. Digne cadette de l'"Arlésienne" et de "Popaul et Virginie", la pièce du Cercle se dresse déjà dans le lointain, prend chaque jour une place plus définie et sera bientôt prête à affronter les feux de la rampe du théâtre Walker.

Connaissez-vous le Cercle Molière qui, chaque hiver, lève bien haut l'étendard de la langue française? C'est une association composée, à l'heure actuelle, de cent cinquante membres venant de Winnipeg, de Saint-Boniface et même de la campagne avoisinante, d'où l'on bannit toute cabale et tout sujet de discussion. Son président, le Dr J.-J. Trudel, est un éminent praticien et aussi un des membres de l'élite canadienne-française du Manitoba. Son vice-président est un Français, venu depuis si longtemps au Canada où il a fait sa vie, qu'il est devenu un vrai Canadien; qui ne connaît pas A. Boutal, le président de la **Liberté** à Saint-Boniface? Ne fallait-il pas un imprimeur-éditeur pour présider aux destinées d'un Cercle littéraire? L'organisatrice des séances mensuelles, Mme E. Chauvière, est connue de la majorité de nos lecteurs qui depuis des années, peuvent constater qu'elle est un des meilleurs boute-en-trains de la région et que peu d'organisations ne font pas appel à son concours bénévole. Mlle Anna Marion, secrétaire, et, avec elle, le secrétaire, représentent la jeune génération dans le Comité de direction du Cercle. Ainsi tous les différents éléments nécessaires pour assurer un succès certain se sont trouvés groupés dans notre association.

Revenons maintenant à la pièce que le Cercle Molière va présenter aux fidèles de la langue française et de la belle culture d'ici un mois. Son titre est "Un jeune homme qui se tue"; c'est une comédie, tout ce qu'il y a de plus comédie et son auteur est un homme habitué au succès; qui n'a pas entendu parler de Georges Berr.

Tout le monde connaît M. Boutal comme un excellent directeur de troupe et aussi un excellent metteur en scène. Peut-on oublier sa dernière création à Winnipeg de l'ineffable "Popaul et Virginie"? Les prochains numéros de la **Liberté** toujours hospitalière à tout ce qui est français, vous donneront plus de précisions sur la présentation du Cercle Molière, dont le mot d'ordre est: "Toujours mieux".

Elle arrive... elle arrive... la pièce du Cercle Molière.

P. DE SAINT-DENIS,
Secrétaire.

Le français tel qu'on le parle

Une dame recevait chez elle. C'était avant la guerre, et son salon était rempli de gens fort aimables, souvent spirituels. Parmi eux se trouvait un certain M. B..., Allemand, très répandu dans la société parisienne, et un certain M. S..., très connu pour sa galanterie de bon ton et de bon goût. La maîtresse de maison servait à ses amis du thé, et elle donnait elle-même les tasses à chaque convive. Lorsque M. S... reçut la sienne il remercia la charmante hôtesse en ces termes:

— Merci, Madame, vous êtes comme cette tasse, pleine de bon thé (bonté).

La société applaudit à ce charmant madrigal, et M. B... plus que tout le monde.

A quelque temps de là, M. B... est invité chez une dame mais où M. S... ne fréquentait pas. C'était le moment ou jamais pour M. B... de faire briller son esprit. Lorsque la maîtresse de céans qui servait aussi elle-même, mais du café, présenta la tasse à M. B..., celui-ci la reçut, et la bouche en coeur remercia la dame en ces termes:

— Merci, Madame, vous êtes comme cette tasse, pleine de bon café...

Et, à la stupéfaction de notre bon M. B..., personne n'a, non seulement pas eu l'air de ne pas comprendre, mais la consternation se lisait sur la figure de chacun. M. B... n'a jamais su pourquoi et doit se le demander encore.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.89½	$4.86⅔
Franc français	3.95	3.93
Belga belge	14.10	13.9
Franc suisse	19.54	19.3
Lire italienne	5.29	19.3
Couronne suédoise	27.15	26.8
Cour. norvégienne	27.07	26.8
Couronne danoise	27.10	26.8
Mark allemand	24.16	23.8
Cour. hollandaise	40.57	40.2

LE MARCHE

18 FEVRIER 1930

Bouvillons—	
Excellents	$9.75—$10.50
Bons	$8.75—$9.50
Moyens	$8.00—$8.50
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$9.25—$9.50
Assez bonnes	$7.50—$9.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.50—$7.75
Bonnes	$6.00—$7.25
Ordinaires	$5.25—$5.75
Pour conserves	$4.00—$5.00
Taureaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.00—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.50—$6.75
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$13.00—$14.00
Bons	$9.00—$12.00
Ordinaires	$5.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$12.65
De boucherie	$12.8
Lourds	$11.6
Très lourds	$11.1
Légers et d'engrais	$10.50—$12.4
Inférieurs	$7.00—$8.0
Truies No 1	$11.1
Truies No 2	$11.6
Verrats	$5.00—$6.5

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .38½—$ .3
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .4
Premiers	$ .4
Seconds	$ .3
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.7
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.4
2 sacs de 49 livres	$4.4
4 sacs de 24 livres	$4.5
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.4
2 sacs de 49 livres	$4.4
4 sacs de 24 livres	$4.5
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.4
2 sacs de 49 livres	$4.4
4 sacs de 24 livres	$4.5
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.
2 sacs de 49 livres	$4.
4 sacs de 24 livres	$4.
Alimentation—	
Son. La tonne	$30
Gru. La tonne	$32
Gruau—	
Le sac de 80 livres	[illegible]
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condit... Prix de deux maisons de Winni...	
Mil. No 1	$1
Mil. No 2	$1

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 17 février 1930

Grains	Mardi 11 fev.	Merc. 12 fev.	Jeudi 13 fev.	Vendi 14 fev.	Samedi 15 fev.	Lndi 17 fev.
Blé No 1 Nord	1.24¼	1.25⅛	1.23⅝	1.20⅝	1.19	1.14¼
2 Nord	1.21⅛	1.22⅛	1.20⅝	1.17⅞	1.16	1.11¼
3 Nord	1.16½	1.17⅝	1.15⅞	1.12⅝	1.11¼	1.06¾
Avoine 2 CW	.62¼	.63¾	.62¼	.60¼	.60⅜	.59⅜
3 CW	.53⅛	.55	.53¾	.51¼	.51⅝	.51⅜
Orge 3 CW	.52⅝	.54⅜	.53¼	.51⅜	.50½	.50⅜
4 CW	.47⅞	.49⅝	.48⅝	.46⅞	.46	.45⅜
Lin 1 NW	2.52¼	2.52¾	2.53	2.50	2.49	2.48
2 CW	2.48¼	2.46¾	2.49	2.46	2.45	2.44
Seigle 2 CW	.75⅜	.76⅛	.75	.75	.72⅛	.72
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.24¼	1.25⅜	1.24	1.20¾	1.19⅜	1.14
Avoine 2 CW	.56¾	.58⅛	.57	.55	.54⅞	.54
Orge 3 CW	.52⅞	.54⅝	.53⅝	.51⅞	.51	.50
Lin 1 NW	2.52⅛	2.53	2.53½	2.50½	2.49½	2.49
Seigle 2 CW	.75⅝	.77⅜	.75¼	.75¼	.73⅛	.73
Options						
Blé Mai	1.28¾	1.29⅜	1.28	1.24¾	1.23⅜	1.18
Juillet	1.30⅞	1.31⅜	1.30⅛	1.26¾	1.25½	1.20
Octobre	1.29⅝	1.30¾	1.28⅞	1.26	1.25⅛	1.21
Avoine Mai	.59¾	.61¼	.60	.58	.57⅞	.57
Juillet	.58	.58⅞	.57½	.55⅜	.55½	.55
Octobre	.53⅝	.54½	.53½	.52	.51½	.51
Orge Mai	.56⅜	.58¼	.56⅝	.54⅞	.54	.53
Juillet	.58¾	.60⅝	.58⅝	.57⅜	.56½	.56
Octobre	.61	.61⅞	.60¾	.59	.58½	.58
Lin Mai	2.59	2.59	2.59	2.56	2.55	2.54
Juillet	2.57¾	2.57¾	2.57⅛	2.55	2.53½	2.52
Seigle Mai	.79⅝	.80⅛	.78¾	.78¾	.76⅝	.76
Juillet	.82	.83	.81⅞	.81½	.79¾	.79
Octobre	.84½	.85	.84	.83	.82½	.81

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

La paroisse de Saint-Pierre perdait ces jours derniers l'un de ses vieux et estimés paroissiens dans la personne de M. Israël Galipeau. Depuis assez longtemps déjà, il ne se sentait pas très bien, mais son état de santé prit plus méchante tournure alors qu'il était en promenade chez son gendre, M. Ephrem L'Heureux, de Sainte-Anne, à l'époque des fêtes.

Toutefois les bons soins de sa fille eurent vite raison de ces vilains pronostics et sans doute qu'il serait encore parmi nous aujourd'hui s'il avait écouté les sages conseils des siens et s'il eût passé l'hiver avec eux à se reposer. Cependant il lui tardait de se remettre à l'ouvrage et la fin de janvier le trouva à l'oeuvre dans sa boutique de barbier de Saint-Pierre. C'est là qu'il fut frappé d'apoplexie le 28 janvier, à 10 h. du soir, pour rendre l'âme lundi matin, le 3 février. Son fils, mandé en hâte de la Californie, arriva dimanche matin et il eut la consolation de rendre à son père les derniers devoirs.

M. Israël Galipeau père avait été cultivateur à Otterburne pendant plusieurs années, mais sur la fin de sa vie il tenait à Saint-Pierre une boutique de barbier. Il était très avantageusement connu.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles chantées par M. le curé Sabourin. M. William Galipeau, frère du défunt, conduisait le deuil, et les porteurs étaient MM. John Hébert, Arthur Galipeau, Ephrem L'Heureux, Alfred Genest, Georges Grégoire et Georges Renuart.

* * *

M. Galipeau fils et M. et Mme Ephrem L'Heureux offrent, par l'entremise de la Liberté, leurs plus sincères remerciements à tous les parents et amis qui ont sympathisé avec eux dans leur dure épreuve, et qui ont offert des offrandes de messes et bouquets spirituels. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement à M. et Mme Georges Renuart, à la Maison Saint-Joseph, aux Révérendes Soeurs et élèves du couvent, ainsi qu'aux institutrices et élèves de l'école des garçons de Saint-Pierre.

MARIAPOLIS

Service anniversaire de M. le curé Rousseau

Le mardi 4 mars, à 9 h. 45, sera chanté, dans l'église de Mariapolis, le service anniversaire de M. le curé Rousseau. Pour renseigner ceux qui peuvent et veulent venir, voici l'heure du départ des trains. De Winnipeg, le lundi 3 mars, 8 h. du matin, et vous êtes à Mariapolis à 1 h. 35 de l'après-midi. De Mariapolis, le mardi 4 mars, 11 h. 17 du matin et vous êtes à Winnipeg à 4 h. 20 de l'après-midi. De sorte que ces heures conviennent bien aux prêtres de Saint-Boniface, Winnipeg, du sud et de l'est de la province et des paroisses avoisinantes des deux côtés de Mariapolis.

Vous êtes tous invités et les bienvenus à ce service anniversaire.

Parties de cartes

Nous avons commencé, au mois de janvier, une série de parties de cartes. But des parties de cartes: achat de bancs pour l'église. Pour vous prouver que ce n'est pas du luxe ni du superflu, les paroissiens n'y vont pas à petits montants, malgré la mauvaise récolte de 1929. C'est une nécessité et le grand nombre font leur possible.

Il revenait aux dames d'organiser la première, puisqu'elles y étaient habituées. Malgré le temps froid et les mauvais chemins, elles ont si bien fait qu'à la fin de leur soirée, qui eut lieu le 12 janvier, elles pouvaient remettre à M. le curé la jolie somme de $120.70, profit net.

Puis, ce fut le tour des hommes mariés qui, bien que galants pour leurs femmes, n'avaient pas oublié d'en garder plus qu'ils n'en avaient donné, et, en conséquence, ont triomphé en réussissant à cumuler le beau montant de $145.60, profit net.

C'est un commencement et un beau. Mais ce n'est pas tout, car il y a encore celles des jeunes filles et des jeunes gens, au moins. Espérons que le "Pool" fera son paiement ce mois-ci pour aider les jeunes filles et que le "Grain Exchange" remettra une partie de ce qu'il a enlevé aux gens de Mariapolis pour secourir les garçons. Après cela viendra la cinquième soirée. Toutes ensemble permettront d'installer les bancs à l'église dès cette année.

LETELLIER

Gouret — Saint-Pierre-Letellier

L'équipe de gouret de Letellier défendit victorieusement le trophée Molloy contre une attaque redoutable de Saint-Pierre, le samedi 15, gagnant la partie par 5 à 3.

Depuis plusieurs années Saint-Pierre n'a pas figuré dans des parties à l'extérieur, et l'on se demandait quel alignement figurerait et quelles étaient leurs capacités. Saint-Pierre n'était pas sans connaître nos joueurs de réputation et se préparèrent en conséquence Les deux équipes firent donc connaissance sur la glace et donnèrent aux spectateurs l'occasion de les juger à leur valeur.

Lorsque les joueurs de Saint-Pierre défilèrent sur le miroir de glace, il fallut retourner en arrière dix et même quinze ans dans les annales du sport pour y trouver les noms de vétérans tels que: Jules (Patch) Couture, Noël Bougard, Edmond Préfontaine, Edouard Préfontaine, etc., étoiles du jeu de gouret qui brillaient à cette époque et qui endossèrent de nouveau l'uniforme et chaussèrent le patin pour aider Ritchot, Lasalle, Hébert, Tessier, Padou Préfontaine et Bélanger à venir tenter d'enlever le trophée convoité.

Que faut-il le plus admirer? La détermination des anciens, l'ambition des plus jeunes, ou l'enthousiasme des amateurs masculins et féminins qui accompagnèrent l'équipe, une trentaine? Tous ont leur mérite, et s'ils n'ont pas réussi, ils ont néanmoins fait bonne figure et méritent des félicitations pour le bel esprit sportif et agressif qu'ils ont montré.

Dans les premières minutes du jeu, l'on put constater que Saint-Pierre était décidé à mener le jeu rondement. Quatre substituts n'attendaient que l'appel pour remplacer les combattants fatigués ou hors d'haleine, afin de maintenir la rapidité et la constance de l'assaut.

Letellier se servit de ses tactiques habituelles, et bientôt McClelland compta le premier point. Saint-Pierre, ayant réalisé le genre d'attaque de nos joueurs, mit son expérience de longue date à profit et resserra sa défense qui se résume presque uniquement en "Patch" Couture, qui faisait la force de l'Union Canadienne de Saint-Boniface lorsque, vers 1916, elle atteignit les finales de la coupe Allan. Ritchot, dans les buts des visiteurs, se révéla très habile, et ses magnifiques arrêts suffisaient pour inspirer la confiance de ses co-équipiers. Première période: 1-0.

Saint-Pierre tenta un jeu de combinaison dès le début de la seconde période, le turbulent Edmond Préfontaine et le tacite Noël Bougard unirent leurs efforts, et bientôt Edmond déjoua Parent avec une rondelle sautillante qui pénétra dans le filet lentement. Breton déploya son jeu effectif et compta un point en contournant les buts de Saint-Pierre. Bougard, se rappelant ses beaux jours, égala bientôt. Seconde période: 2-2.

Le sort dépendait de la troisième période et l'on s'y mit avec ardeur des deux côtés. Couture n'avait pas bien réussi ses montées individuelles jusque là. Il se mit résolument à la besogne, se servant de son poids et de sa corpulence avec avantage contre les joueurs plus légers de Letellier. Il y eut plusieurs bousculades retentissantes. Breton réussit bientôt de nouveau à déjouer Ritchot par deux reprises. 4-2.

Couture recueillait la rondelle souvent et tentait ses soli préférés; voila qu'il compte. 4-3.

Nouvelles espérances de Saint-Pierre d'égaliser, mais Breton, profitant d'un hors-jeu à proximité des buts de Saint-Pierre à la mise en jeu saisit la rondelle et avant que les Saint-Pierrois l'aient réalisé, il la loge dans le filet.

Saint-Pierre ne perd pas courage et jusqu'à la fin travaille ardument, mais en vain, et la cloche finale annonce le résultat 5-3 et le trophée Molloy demeure à Letellier. Nos jeunes joueurs sortent vainqueurs de cette attaque des anciens appuyés par des nouveaux qui ont puisé leur science du jeu soit au Juniorat, soit au Collège: Ritchot, Bélanger, etc., qui, même s'ils ne figurent pas dans la liste des compteurs, ont prêté leur aide efficace.

La foule s'éloigne en échangeant ses impressions. Les amateurs de Saint-Pierre font bonne contenance devant la défaite qui n'est pas déshonorante, loin de là. La lutte a été égale; l'honneur peut être partagé, mais le trophée ne se divise pas.

Pour Letellier, N. Parent, Gauvin et W. Forrest jouèrent aussi une bonne partie.

Le Dr Bélanger, préfet de la municipalité de Salaberry, président de l'équipe de Saint-Pierre, accompagnait ses protégés. Les aimables dames et demoiselles qui accompagnaient aussi soit leur mari, soit leur ami, avaient des paroles réconfortantes qui étaient de nature à adoucir les amertumes de la défaite.

Au revoir, Saint-Pierre, merci, et à l'année prochaine!

Alignement des équipes:

Saint-Pierre — Ritchot, Couture, Edouard Préfontaine, Edmond Préfontaine, Bougard, Lasalle, Hébert, Tessier, Padou Préfontaine, Bélanger.

Letellier — Emile Parent, W. Forrest, Gauvin, Breton, Norbert Parent, McClelland, Graveline, R. Forrest, Comeault.

Arbitre: C. Miller, d'Emerson.

* * *

Le Cercle Saint-Norbert de Letellier accueillera, dimanche prochain, le Club des raquetteurs de Saint-Boniface, le "Voyageur". Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

LAURIER

M. Gérald Aubin, fils de M. et Mme William Aubin, est venu passer quelques semaines avec nous. Nous profitons de la circonstance pour le féliciter de ses travaux d'horticulteur. A la dernière réunion tenue à Winnipeg, il fut nommé directeur de la Société des Horticulteurs du Manitoba. C'est le premier Canadien français à qui est dévolu cet honneur. C'est de bon droit; sa jolie propriété de Carman, grâce à son intelligent labeur, est une vraie petite ferme expérimentale, et déjà les demandes pour arbres fruitiers ou d'ornement abondent de tous côtés. On dit souvent: "Encourageons les nôtres"; c'est bien le cas pour notre pépiniériste. Encourageons-le, et tout en faisant bien, nous aurons pleine et entière satisfaction.

* * *

Nous avons, depuis bientôt deux ans déjà, formé un bureau d'immigration. Cette année, M. Adélard Trottier fut élu président; vice-président, M. Auguste Soquet; conseillers: MM. Eugène Assailly, Honorat Gamache; secrétaire, M. Henri Doucet.

Les membres du bureau ont décidé de s'affilier à un "Centre" afin de jouir des avantages disponibles pour les immigrants. Le but est de protéger et d'aider les colons à s'installer sur nos terres. Se sentir appuyé, c'est déjà un gros problème de résolu.

Autrefois, nos premiers colons ont souffert de se voir isolés, avec personne pour les encourager. Quelquefois même on usait et on abusait de leur manque de connaissances. Il est bon de remarquer que maintenant plus que jamais, il faut faire un choix judicieux. Souvent, il faut l'avouer aussi, les immigrants ne pouvaient pas répondre à ce que l'on demandait d'eux. On ne pouvait pas toujours les en blâmer, ayant été induits en erreur. Comme partout ailleurs, il faut avoir les qualités voulues, l'amour du travail, l'ordre et l'économie; autrement, pas de réussite possible. Seulement on peut affirmer que ceux qui le veulent vraiment arrivent à des résultats satisfaisants.

* * *

On pensait que nos malades allaient tous revenir de l'hôpital, mais non, quelques-uns y sont restés, entre autres M. G. Trottier. Nous lui souhaitons un prompt retour. Depuis un certain temps notre paroisse est très éprouvée. Nous supplions Notre-Dame-des-Victoires de nous venir en aide.

* * *

Samedi dernier il y eut à la Maison Provinciale des Soeurs Grises une belle cérémonie, la profession religieuse de plusieurs novices. Parmi les élues se trouvait la Rév. Soeur Jeanne Saquet, de notre paroisse. Nous lui faisons part de nos sincères félicitations et lui souhaitons de longues années au service de son divin et royal Epoux. Ses parents, M. et Mme Saquet, sa belle-soeur Marie et ses frères Louis et André étaient présents. Les larmes coulaient, mais ce furent des pleurs qui font du bien au coeur.

* * *

Ah! enfin les bancs de l'église sont là! Nos ouvriers ont été actifs. Fini le temps des chaises, on ne les regrette pas; mais tout de même elles nous ont rendu service. On ne verra plus nos garçons les transporter de l'église à la salle paroissiale. Parfois, c'était un véritable champ de bataille d'où plusieurs d'entre elles sortaient invalides. Maintenant c'est la paix! A moins que dans une assemblée politique un peu trop orageuse, elles servent de projectiles à l'orateur audacieux...

* * *

On annonce la naissance d'une petite fille chez M. Léonard Bourdin et d'un petit garçon chez M. Elie Vahambeek.

N.-D. DE LOURDES

Douloureux sinistre

Un douloureux sinistre vient d'affliger nos religieuses et la paroisse entière. Le vendredi 14 février, vers 7 heures du soir, le feu s'est déclaré dans l'école du village, presque déserte à ce moment. Au premier appel, une foule considérable se porta sur les lieux; chacun se dépensa et se multiplia pour limiter les ravages de l'incendie. Hélas! tout fut impuissant, même les extincteurs, manoeuvrés cependant avec autant d'habileté que de dévouement par de véritables professionnels. On put sauver quelques livres et une partie du mobilier; le reste fut la proie des flammes. Poussées et avivées par un vent violent de nord-ouest, elles s'emparèrent de la construction entière en moins d'un quart d'heure; contre un tel acharnement, aucun moyen humain n'eût pu lutter. Remercions néanmoins la Providence d'avoir dirigé le vent dans un sens où il était inoffensif; toute autre direction faisait au village un tort considérable.

Nous présentons à nos religieuses l'expression bien vive de notre douloureuse sympathie.

Partie de cartes

La quatrième partie de cartes aura lieu le dimanche 23 février. Si nos renseignements sont exacts, elle est préparée avec un soin extraordinaire par les Commissaires du 4ème secteur, nord-est de la paroisse. On chuchote bien des choses, et diverses feuilles tentatrices circulent avec grand succès sur tout notre territoire. Enfin Rin-Tin-Tin a promis son concours; il tournera en notre honneur son fameux programme "La Lutte pour la Vie", qui nous réserve une heure et demie de grand intérêt. Donc au dimanche 23 février!

Ajoutons que la prochaine grande séance de cinéma est fixée au dimanche 9 mars. Le programme sera fourni, comme toujours, par "Le Bon Cinéma", société catholique de Montréal, bénie chaleureusement par S. E. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec. Quiconque a vu "La Soeur Grise" sait ce que signifie cette annonce.

Nos malades

Nos malades vont mieux. M. Jarnquin père a subi vaillamment une opération qui fait reculer bien des jeunes, et Marcellin Avanthay a quitté l'hôpital en excellent état. Mme Yves Guillemin, qui donna quelques jours un peu d'inquiétude à sa famille, va décidément sur le mieux; quant à Mme Frank Lesage, les dernières nouvelles, très rassurantes, font prévoir une guérison rapide et durable. Enfin les enfants de M. Philippe Gauthier reviennent un à un au foyer, pour la consolation de leurs bons parents. Remercions la Providence, qui a soin des siens avec une affection aussi mystérieuse qu'admirable.

Nous oubliions de dire que le petit Roger Delaquis, naguère souffrant, a repris son gentil sourire; nous en félicitons ses excellents parents, en particulier Mme Louis Delaquis, qui a eu récemment la douleur de perdre sa mère, Mme Hébert, à l'Isle aux Noix, dans la province de Québec.

LAC DU BONNET

Il y a quelque dix ans qu'on n'entend plus guère parler du Lac du Bonnet comme groupe national. Serait-il mort à tout jamais, ou simplement endormi? Mort? Non: trop de sang français coule encore dans ses veines! Mais il sommeille, c'est trop vrai. Ne vous en étonnez pas trop, vous qui vivez au milieu de centres français. Vous ne connaissez pas toute la force délétère de l'isolement, de l'ambiance hétérogène qui pénètre peu à peu jusqu'au plus intime de la vie commerciale et sociale.

Le Lac a connu des temps meilleurs. Ouvert et colonisé par de valeureux Canadiens français et Belges de langue française, il a compté jusqu'à 45 et 60 familles de notre langue et de notre foi. C'est alors qu'il eut ses droits à l'école. Il pouvait insuffler la vie nationale dans l'âme et le coeur de ses nombreux enfants.

Tant de gloire et d'espérance ne se réduirait-il aujourd'hui qu'à un douloureux souvenir? Non. Il y a plus que cela au Lac. Sans parler de son avenir matériel (nous le ferons dans un prochain article), nous sommes persuadés que la paroisse du Lac du Bonnet recèle encore dans son sein généreux assez de vigueur catholique et française, pour se ressusciter elle-même, avec le concours ordinaire de la Providence. Celle-ci n'abandonne jamais les peuples et les paroisses, même lorsqu'elle permet qu'ils tombent dans un assoupissement momentané. La Providence a veillé sur le Lac. Elle lui a toujours conservé un prêtre de langue française. Elle lui a conservé son nom qui trahit encore la noblesse de ses origines et qui demeure toujours comme signe de ralliement et d'espoir pour l'avenir. La paroisse compte encore 30 noms inscrits aux registres des contributions paroissiales. Sur ce nombre, 18 familles nombreuses de 8 à 14 enfants, dont 12 de langue française et six de langue anglaise; et huit autres moins bien favorisées. Il ne faut pas oublier les 25 à 30 familles des sept missions desservies par le Lac du Bonnet. Elles contribuent quelque peu à l'oeuvre paroissiale.

N'y a-t-il pas là plus que le charbon sous la cendre? Nous croyons à un petit foyer qui attend un souffle favorable pour se développer et former petit à petit une modeste paroisse canadienne-française.

Souffle de la Providence qui semble déjà s'être levé à l'horizon du Lac. Un de ses indices principaux est le fait que l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est déjà intéressée à nos espoirs et à nos petits efforts. Elle est venue nous voir dans la personne de l'un de ses distingués visiteurs des écoles. M. l'abbé A. d'Eschambault nous a apporté, le dimanche 9 février, avec les charmes de sa bienveillance personnelle et de son généreux dévouement, l'assurance de l'appui de l'Association et de ses chaleureux encouragements. A la grand'messe, il nous a parlé d'une manière claire et touchante de l'oeuvre admirable de l'Association depuis son origine jusqu'à nos jours, ses espérances pour l'avenir. Dans l'après-midi il a assisté à la classe de catéchisme et de français. Il a réuni ensuite toute la paroisse pour procéder à l'institution d'un cercle paroissial de l'Association d'Education.

Et nous avons maintenant notre cercle, qui fera son travail, travail de dévouement et de persévérance, travail caché et plus ou moins ingrat d'abord, mais travail fécond et plein des plus glorieux espoirs pour l'avenir catholique et national au Lac du Bonnet. En attendant la réalisation de ces nobles espérances, M. le curé n'est pas resté inactif. Il a commencé lui-même une petite école de français dans son presbytère. Quarante enfants sont assidus aux classes qui s'y donnent les samedi et dimanche. Une personne charitable a bien voulu s'offrir pour aider M. le curé dans ses classes. Elle ne demande d'autre salaire que celui du Bon Dieu. Nous savons qu'il est bien préférable à tous les autres. Cependant, à défaut d'argent, cette personne mérite bien l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance.

Merci à elle, ainsi qu'à M. le curé et à l'Association d'Education.

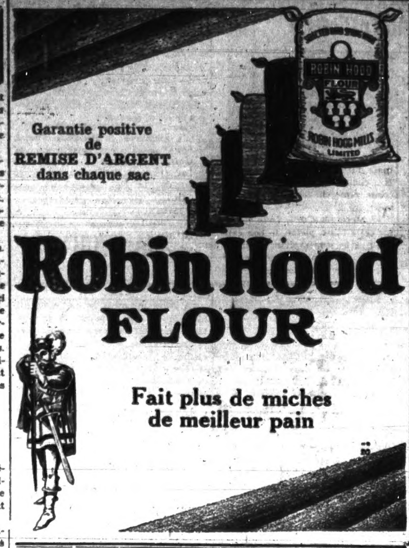
N'eussions-nous pas d'autre école à nous, dans deux ou trois ans nos enfants parleraient, liraient et écriraient convenablement leur langue. Mais nous osons espérer davantage. Le Lac français vivra!

SAINT-NORBERT

La famille Tellier offre ses sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du deuil récent qui vient de les éprouver.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne donneront une partie de cartes dimanche soir, 23 février. Invitation cordiale à tous les paroissiens et aux amis des places environnantes.







SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, Mgr Grandbois, procureur du diocèse de Régina, venu pour la profession religieuse à la Maison Provinciale des Rév. Soeurs Grises. Mgr Grandbois est immédiatement retourné à Régina.

A l'hôtel de ville

Le Conseil sera appelé à reconsidérer sa décision à propos du terrain qui a été refusé à la commission scolaire de Norwood. Comme on le sait, une délégation de contribuables du Norwood s'était présentée pour demander à notre Conseil de donner gratuitement à la Commission du Sud un terrain. Le Conseil avait refusé. Vendredi prochain le Conseil reconsidérera sa décision.

Lundi prochain aura lieu la Cour de Révision. Comme on le sait, l'évaluateur fixe les valeurs municipales et le taux des taxes. Ceux qui se croient lésés peuvent en appeler au Conseil et c'est ce qu'on nomme la Cour de Révision. Cette cour aura lieu lundi prochain.

816 divorces!...

Est-ce possible? Non seulement possible, mais vrai!

816 divorces. Depuis combien d'années? Dans la seule année 1929.

816 divorces au Canada l'an passé. C'est dire une augmentation de 31 sur l'année précédente.

Où allons-nous? Serons-nous bientôt à l'apogée du bonheur rêvé par tels législateurs? C'est bien le but à atteindre? Le bonheur conjugal et la paix sociale!

Le but est bon, magnifique. Il s'impose à toute législation sérieuse.

Mais le moyen? Car le divorce n'est pas un but. Triste but en effet: séparer l'époux de l'épouse, briser une union sacrée et du coup arracher l'enfant à l'affection d'un foyer auquel il a droit naturellement... Non, le divorce n'est qu'un moyen! Et comme tout moyen, il est bon ou il est mauvais, efficace ou inefficace.

Le divorce est-il bon... est-il efficace? Voilà la question! Question qu'il est temps de se poser. Le Manitoba enregistrait, l'an passé, 89 divorces. Il y va donc bon train. A cette allure, vraiment, on se demande parfois si, pour une autre génération, les unions stables ne seront pas un événement et des héros ceux qui les subissent. Disons plutôt des héroïnes, car il semble actuellement que la femme surtout ait à souffrir de cette stabilité. C'est surtout elle en tout cas qui, l'an passé, a pétitionné dans 53.9% des cas de divorces. Autre conséquence de la femme "hommesse"?...

Quoi qu'il en soit, le mal est là, c'est sûr. Et il est profond!

Y a-t-il un remède à cette crise conjugale? Quel est ce remède?

Le R. P. Schelpe, Jésuite, professeur de philosophie et orateur si distingué, traitera cette intéressante question, à Saint-Boniface, le mois prochain.

On tâchera de procurer des places à toutes les personnes qui ont manifesté le désir d'entendre le R. P. Schelpe. La **Liberté** de la semaine prochaine donnera plus de détails.

L'Oratoire des Martyrs

Depuis quelque temps les faveurs obtenues par l'intercession des Bienheureux Martyrs sont plus nombreuses, les lettres reçues en font foi. On dirait que nos Martyrs veulent ainsi nous inviter à faire la neuvaine préparatoire à leur fête du 16 mars avec plus de ferveur et de confiance.

Le 6 mars prochain marquera le premier anniversaire de l'ouverture de l'Oratoire. A cette occasion, il y aura à 7 h. 30 grand'messe d'actions de grâces et le soir sermon et salut solennel du T. S. Sacrement.

Du 7 au 16 mars, neuvaine préparatoire à la fête de nos Bienheureux. Exercices religieux spéciaux dont le programme sera publié la semaine prochaine.

Nous invitons de nouveau les messieurs prêtres à venir célébrer la sainte messe à l'Oratoire, surtout pendant cette semaine.

On peut se procurer au Collège ou à l'Oratoire une photographie récente du sanctuaire avec les statues et les stations du chemin de la croix. Sur carton, $1.00; sans carton, 75 sous.



L'Hospice Taché

Le dimanche 9 février, une foule de personnes charitables ont envahi l'Hospice Taché pour y offrir leurs dons généreux aux Soeurs à l'occasion du "Shower".

Les Rév. Soeurs sont heureuses d'offrir en retour leurs meilleurs remerciements à leurs bienfaiteurs et de Winnipeg et de Saint-Boniface à cette occasion. En dépit d'une violente tempête de neige qui rageait ce jour-là, les recettes furent excellentes. Certes, l'orage de dons et d'aumônes à l'intérieur fut beaucoup plus agréable que la tempête à l'extérieur.

Puisque Dieu daigne se faire le débiteur des âmes qui donnent aux pauvres, que de faveurs célestes, que de grâces vont descendre sur les personnes sympathiques qui sont venues nous visiter ce jour-là. Encore une fois, un cordial merci leur est offert, et leur invasion préméditée leur est pardonnée pourvu qu'elles n'en aient ni la contrition ni le ferme propos.

La fête de Monseigneur au Collège

Les "deux lettrés du choeur" dans les "Trois Sagesses"

Il y a dans les "Trois Sagesses du Vieux Wang", que préparent les collégiens pour le 12 mars, il y a deux étranges personnages: les "deux lettrés du choeur".

Plus d'un qui les a vus s'est dit: "Mais qu'est-ce donc qu'ils font là, ces deux Chinois?"

Il faut avouer que ce souvenir, cette miniature des grands et immortels choeurs des tragédies de l'ancienne Grèce, nous sont assez nouveaux. Mais si "nouveau" ne veut pas nécessairement dire "beau", il n'est pas davantage synonyme de "détestable" et d'"encombrant". Devant le nouveau, il est souvent bon de faire comme Marfurius, de "suspendre son jugement".

Mais je vous présente les "deux lettrés". Les "deux lettrés du choeur" sont deux historiens chinois, païens, pédants, précieux, mais fidèles et sincères. A chaque lever du rideau, ils sont là; ils parlent un peu des hommes et des événements en cause; ils échangent quelques impressions... Mais l'action commence ou reprend... nos historiens prennent vite place devant leur écritoire, aux deux extrémités de l'avant-scène. Et durant tout l'acte, ils observent... ils prennent des notes... ils préparent l'histoire du vieux Lao Wang. C'est tout.

Sont-ils acteurs? Sont-ils spectateurs? Ils sont plutôt le trait d'union entre les deux.

Les spectateurs ont devant la tragédie ou la comédie des impressions; mais, pour bien des raisons, des impressions souvent indéfinies. Les "deux lettrés du choeur", pour la plus grande joie et le plus grand bien des spectateurs du "Vieux Wang", se chargent de définir ces impressions, de souligner charitablement le plus beau et le meilleur du drame.

De plus, dans toute pièce, une bonne partie du temps est consacrée, pour ne pas dire sacrifiée, à fournir au spectateurs toutes les informations nécessaires à l'intelligence de l'intrigue, des circonstances de temps, de lieu, de personne, etc. De ce fardeau qui encombre ordinairement les personnages de la pièce, les "deux lettrés" du "Vieux Wang" se sont ici chargés. Grâce à eux, les acteurs entreront sur la scène, les présentations faites, les spectateurs au courant, le terrain préparé. Aussitôt, on sera de plain pied dans le vif du drame... C'est probablement le secret de la grande puissance d'émotion contenue dans "Les Trois Sagesses du Vieux Wang".

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

"Préserver les jeunes filles chrétiennes des influences malsaines qui les guettent, et les soutenir dans les luttes toujours plus âpres de la foi et de la piété contre l'esprit du monde"; voilà bien, il me semble, l'oeuvre du R. P. Schelpe, par ses conférences, toujours du plus haut intérêt.

Le sujet traité, lundi dernier, "Hirondelles Captives", avec son poétique préambule, nous a réellement enlevées, pendant une heure, aux banalités de la vie, en nous faisant réfléchir sur les moyens à prendre pour conquérir la vraie liberté, celle qui s'obtient en renonçant à la servitude des sens, de la frivolité, de l'indépendance. Oui, à notre époque où s'opèrent tant d'émancipations, la femme n'entend pas qu'on lui conteste la liberté de vivre ses goûts, ses talents, ses moyens matériels d'action. Mais encore lui faut-il, pour ne pas dévier du droit chemin, se soumettre à une contrainte, à des éducateurs, et cela, non seulement un seul jour, mais de nombreuses années.

Et l'éloquent conférencier fait passer sous les yeux de son auditoire captivé de véritables tableaux vivants qui gravent en traits ineffaçables les leçons à tirer de ses raisonnements.

Qui oubliera, par exemple, celui de la meute comparée à la passion?

La prochaine conférence est remise à la fin de mars, et ce sera probablement la dernière, à notre grand regret. Le sujet traité: "La jeune fille moderne".

LA SECRETAIRE.



Une belle partie de cartes

La partie de cartes organisée au profit de la Société Saint-Vincent de Paul, par la Société Saint-Jean-Baptiste et le Cercle Sainte-Elisabeth, a eu lieu dimanche soir, tel qu'annoncé, à l'école Provencher, et comme un appel à la charité de notre population n'a jamais été fait en vain, les recettes ont été très satisfaisantes, si l'on considère que le prix d'entrée n'était que de 25 sous.

Nous avons donc pu remettre, séance tenante, à Mgr Jubinville qui avait bien voulu nous honorer de sa présence, la jolie somme de $76.50, qui aidera au soulagement des pauvres de la paroisse.

Remarqué parmi la nombreuse assistance: Mgr Jubinville, MM. les abbés Boulet et Lévêque et M. le maire Walsh. A ceux-là et à tous ceux qui sont venus prendre part à cette charmante fête de charité, la Société Saint-Jean-Baptiste et le Cercle Sainte-Elisabeth sont heureux d'offrir leurs très sincères remerciements.

Les prix, nombreux et substantiels, avaient été offerts par Mme Laurendeau, Mlle H. Magne, MM. Ed. Lane, Louis Lévêque, Méd. Trudeau, Adolphe Huot, E. Letienne, la Pharmacie Préfontaine, la Société Saint-Jean-Baptiste et le Cercle Sainte-Elisabeth. A tous ces généreux donateurs, merci au nom de l'humanité souffrante.

Nous donnons plus bas les noms des heureux gagnants:

Dames: 1er prix, Mme Pellerin; 2ème prix, Mme H. Rousseau; 3ème prix, Mme R. Rémillard; 4ème prix, Mme P. Normandeau; 5ème prix, Mme Omer Pelletier; 6ème prix, Mlle M.-A. Lamarre.

Messieurs: 1er prix, M. J. Kerouanton; 2ème prix, M. Ed. Lépine; 3ème prix, M. Omer Pelletier; 4ème prix, M. Henri Lévêque; 5ème prix, M. J.-H. Mager; 6ème prix, M. Paul Saint-Onge.

Prix de rafle, un magnifique crucifix incrusté, Mme J. Dégagné.

En somme, une charmante soirée d'où tout le monde est parti content d'avoir pris part, tout en s'amusant, à cette belle oeuvre de charité, même ceux qui n'avaient rien gagné.

La chorale mixte

Les organisateurs du concert au profit de la Saint-Vincent de Paul espèrent un grand succès. L'exercice du concert bat son plein. Les choeurs d'hommes sont très encouragés, à tel point que nombre de chantres craignent de couvrir de leurs voix tonnantes les voix trop peu nombreuses des dames et des demoiselles.

Le Comité insiste donc auprès des dames et des demoiselles afin que ces dernières se rendent en plus grand nombre possible aux exercices.

Lucien DAOUST,
Secrétaire.

Le sport

Le vendredi 4 février, l'équipe Juvénile de Saint-Boniface se mesurait avec les Juvéniles du Collège St. John. Les jeunes "Canadiens" ont fait une excellente partie et ont laissé les spectateurs dans l'indécis jusqu'à la dernière minute. Les deux premières périodes furent égales; dans la dernière, le sort favorisa l'équipe St. John qui réussit à compter un point; ce fut le seul de la partie. Résultat: 1 à 0 en faveur de St. John.

Le vendredi 14 février, les Juniors "Canadiens" eurent à faire face à de redoutables adversaires en la personne des joueurs du Columbus. Evidemment, les montées rapides des équipiers du Club, leurs attaques subites et trop souvent répétées, donnèrent le vertige aux "Canadiens" qui ne réussirent à enregistrer qu'un point, en dépit des efforts les plus méritoires, alors que le "Club" en enregistra 8.

Durant les trois premières minutes de chaque période, alors que les joueurs semblaient se mettre en marche et étudier les positions, les chances étaient également partagées; mais dès que le jeu progressait, les joueurs du "Club" prenaient un avantage très marqué et les nôtres n'y pouvaient rien. Brisson enregistra le seul point pour Saint-Boniface, après une belle montée en "solo". Chez nos adversaires, Albert Lemay se fit remarquer par une rapidité vertigineuse et une habileté un peu rare. Il enregistra trois points à lui seul.

C'est la dernière partie de nos Juniors: ils n'ont pas remporté une victoire de la saison; cet insuccès s'explique du fait qu'ils en étaient à leurs premiers essais dans cette ligue et qu'ils ont subi bien des déboires dans l'organisation de leur équipe. Nous leur souhaitons meilleur succès pour l'an prochain.

Baptêmes

Le 10 février — Joseph-Rosaire-Cyrille, né le 3, enfant de Cyprien Bélanger et d'Agathe Robidoux. Parrain et marraine: Joseph-Pierre Bélanger et son épouse, née Rosine Hébert.

Le 16 février — Germaine-Luciana-Eva, née le 12, enfant de Louis Lavallée et d'Agnès Villebrun. Parrain, Pierre Bérard; marraine, Maria Villebrun.

Le 16 février — Marie-Agnès-Doris, née le 13, enfant de Maurice Camyré et de d'Agnès Genthon. Parrain, Gabriel Poitras; marraine, Zoé Missiaen.

Le 16 février — Roland-Félix-Joseph, né le 25 janvier, enfant d'Antoine Bustilli et de Liliane Warnier. Parrain, Robert Déprés; marraine, Marthe Warnier.

Le 16 février — Raoul-Paul-Aimé-Raymond, né le 28 janvier, enfant de Jules Proteau et d'Alice Payment. Parrain et marraine: Raoul Payment et son épouse, née Angéline Lavallée.

Sépulture

Le 11 février — Inhumé dans le cimetière de la paroise, le corps de Pierre-J. Desrosiers, époux d'Olivine Charette, décédé le 9, à l'âge de 61 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Mercredi dernier, les élèves se lèvent à l'heure habituelle, entendent la messe et se rendent à l'étude pour préparer la classe et... le déjeuner. Soudain, après le déjeuner, on entend des cris de joie. Les Junioristes arrivent sur les entrefaites, apprennent la nouvelle et font volte-face après avoir clamé leur enthousiasme. Quelques externes s'amènent, ponctuels comme toujours... "Retournez-vous-en chez vous, leur crie-t-on de partout, c'est congé." Eh! oui, c'était congé, et congé de sortie dans l'après-midi! Seuls les malades durent garder la chambre. S'ils avaient su... Aussi, depuis ce jour, les malades se font plus rares. Y aurait-il un autre congé à l'horizon?...

* * *

On prépare la fête de Monseigneur. Le directeur dramatique fait tous ses efforts pour transformer ses acteurs en Chinois authentiques. On brosse des décors, on fait des costumes. Décidément, nous vivrons un bon moment au coeur du céleste Empire!

Les billets sont en vente depuis dimanche. Sièges réservés: 75 et 50 sous.

PETITES NOTES

Mlle Annette Dostert présentera à son prochain Studio Club, le jeudi soir 20 février, Mlle Fabiola Gosselin, pianiste. Au programme, des pièces de Bach, Mozart, Chopin et Listz. Mme Elisa Brault-Muller, soprano, prêtera son heureux concours.

* * *

Les membres de la Cour Taché, No 252, ayant appris avec regret la mort du frère T.-A. Lavoie, frère de M. Isaïe Lavoie, membre de notre Cour, offrent à sa famille et à son frère leurs plus vives condoléances. — C.-A. Biron, sec.-arch.

MANITOBA

SAINT-LEON

La dernière soirée de cartes de cet hiver aura lieu le mardi 25 février. Dites-vous qu'elle sera très intéressante, et venez le constater. Il vous suffira de savoir pour le moment qu'elle sera organisée par les jeunes filles de la paroisse, et que celles-ci se promettent bien d'emporter le bouquet.

L'entrée sera de 25 sous seulement, lunch compris. Il y aura de jolis prix et de beaux objets de loterie à gagner. Il ne dépend que de vous.

LORETTE

Au Couvent

Ont conservé la note "excellence" pour le mois de janvier:

Grade X: Marie Melançon.

Grade VIII: Elise Richard, Georgette Bissonnette.

Grade VII: Paule Jeanson, Alida Therrien.

Grade IV: Berthe Therrien, Adrienne Grégoire.

Grade III: Thérèse Therrien, Yvette Gauthier.

Grade II: Alma Arpin.

FANNYSTELLE

Funérailles de Mme Adrien Désilets

Les funérailles de Mme Adrien Désilets, née Bertha Syrenne, décédée le 7 à Pine Falls, ont eu lieu le 10 février, en l'église de Fannystelle presque comble.

Le nombreux cortège est parti de la résidence de M. Charles Syrenne, père de la défunte, pour se rendre à l'église paroissiale où M. le curé a fait la levée du corps et a officié à la grand'messe de requiem.

Le deuil était conduit par M. Oscar Syrenne, frère de Mme Désilets, et par M. Adrien Désilets.

Les porteurs étaient MM. Armand Dureault, Philibert Désilets, Donat Syrenne, Oscar Syrenne, Eloi Syrenne et Emile Syrenne.

Mme Désilets a eu, avant de mourir, la consolation de voir sa vieille mère, sa soeur Mme Emile Guyot, ainsi que sa belle-soeur Mme Armand Dureault, qui s'étaient rendues à son chevet.

Elle laisse, outre son mari, cinq petits enfants en bas âge. Comme les desseins du bon Dieu sont insondables!

A M. Adrien Désilets et à la nombreuse famille Syrenne, nos plus vives sympathies.

FORT GARRY

La subdivision de la "Ligue des Femmes Catholiques" de Fort Garry a été très active la semaine dernière. Dimanche soir, une partie de cartes, donnée sous ses auspices, a rendu de magnifiques résultats. Félicitations sincères à mesdames les organisatrices.

* * *

Samedi, à "The Ascreth", résidence de deux membres de la C.W.L., a eu lieu une partie de bridge au profit de la Ligue, ce qui veut naturellement dire aussi au profit de la paroisse de Saint-Vital.

Etaient présentes: Mmes L.-A. Berry, J.-M. Blanchfield, L.-C. Cassidi, J.-L. Carroll, J.-G. Cheatley, Coffee, J.-G. Connor, J. Dumas, H. Drummond, H. Fournier, Gallagher, Gossick, C.-S. Griffith, V. Guilbert, W. Hamilton, W. Hogg, Léger, Léveillé, J. Martin, A. McGreevy, McKinley, E. McPike, Ch. Minvielle, Guy Minvielle, M. Murphy, Nesbitt, O. Neill, H. Roberge, Rhéaume, Richer, G.-A. Short, J. Turner; Mlles C. Campbell, M. Carroll, Dohaney, E. Gagnon, L. Gauthier, M. Mackay, M. McManus, P. McManus, A. de Montigny, M. Short.

Mlle de Montigny a charmé tout le monde avec ses sélections de piano.

M. le curé Cournoyer, oubliant qu'il n'était pas encore très fort, a bravé le froid et la longue route afin de donner le plaisir de sa présence à ses paroissiennes et à leurs amies.

Un grand merci à tous, au nom de la paroisse, pour leur splendide coopération.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Séance du 23 février

Qu'on se le rappelle! Le dimanche 23 février, séance dramatique, organisée par les membres de l'A. C. J. C., et dédiée au Rév. Père curé. En voici le programme:

Ouverture, duo de piano: Mlles L. Perron et B. Lacerte.

"La Torpille", pièce comique.

Chanson: G. Bernier.

Déclamation: Aug. Desrosiers.

Morceau de violon: D. Tétreault. Accompagnement au piano, Mlle Fl. Girard.

"Mon doux Juge", pièce comique.

Choeur: A. C. J. C.

Chanson: A. Laflèche.

Déclamation: Ed. Smith.

Surprise.

"On demande un acteur", pièce comique.

Choeur, "La Jeunesse": A. C. J. C.

Donc, en foule à la salle municipale, le dimanche 23 février! Quelques demi-heures de franc rire!

SAINT-JOSEPH

M. et Mme Ovide Delorme (née Antoinette Bonin) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils premier né, le 13 février, baptisé Joseph-Pierre-Alphonse-Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Delorme, grands-parents de l'enfant.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, le vendredi 28 février 1930**, des soumissions pour des changements et additions aux fils et garnitures électriques de l'édifice public de Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et additions aux fils et garnitures électriques; édifice public, Winnipeg, Man."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et de l'architecte résidant, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 février 1930.





GERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de "La Liberté" No 12

(Suite)

Arlette arrive en même temps qu'Ernestine, qui apporte une bouteille de malaga et des verres:

— Ma chère enfant, ??dit Telcide, vous allez être très étonnée... Je vais vous annoncer une nouvelle à laquelle vous ne vous attendez certainement pas... M. Ulysse a demandé la main de notre soeur Marie, qui la lui a accordée...

— J'en suis enchantée, répond la jeune fille. Je souhaite que M. Hyacinthe et ma cousine aient tout le bonheur qu'ils méritent...

En regardant Arlette, le professeur songe à la surprise, qui lui sera faite bientôt, et il pense: "Elle verra, que je ne suis pas un ingrat!"

Le malaga servi, Rosalie et Jeanne répartissent les verres. Telcide explique:

— Ce vin est très bon. Il a plus de trente ans de cave. Nous le tenons de notre père, qui l'avait payé quatre francs la bouteille...

M. Hyacinthe, se rendant compte qu'il doit aux circonstances de prononcer un discours, tout en levant sa dextre, qui brandit un biscuit, laisse tomber d'une voix caverneuse cette phrase toute faite, peut-être entendue ailleurs:

"Mesdemoiselles, ce sera moins pour me désaltérer que pour le plaisir de boire à votre santé..."

TROISIEME PARTIE
CHAPITRE PREMIER

— Je suis admis à faire ma cour!...

M. Hyacinthe, qui ne peut croire à son bonheur, se répète cette phrase. Il est à son pupitre, en classe. Avec un petit pistolet, un élève crible de plombs le tableau noir. Il ne le punit pas. Malgré le crépitement des balles, il pense:

— Je suis admis à faire ma cour!...

Chez lui, il s'habille. Avec des efforts surhumains, il essaie de mettre un bouton, qui maintient un faux col derrière son cou. Le bouton saute. Jadis il en aurait été crispé. À présent il sourit et murmurant:

— Je suis admis à faire ma cour!...

À table, sa bonne lui sert un potage, qui a accroché au fond de la casserole et qui a le goût de brûlé. Il y a seulement deux mois, il aurait repoussé l'assiette avec colère. Aujourd'hui, il mange ce potage sans protestation. Il se chuchote à lui-même:

— Je suis admis à faire ma cour!...

Et il se regarde dans toutes les glaces, dans toutes les vitrines qu'il rencontre. Et il se trouve presque beau... Ces fiançailles ne sont pourtant pas encore officielles. Mais l'attrait pour lui n'en est que plus puissant. Il porte en son coeur un secret, dont il est fier. Il ne peut plus voir un seul de ses amis sans s'imaginer l'impression que celui-ci éprouvera lorsqu'il apprendra la grande nouvelle.

Chaque soir, pour que la confidence soit gardée, il vient chez ces demoiselles Davernis mystérieusement, en faisant des détours pour tromper ceux qui auraient la tentation de le suivre, et en rasant les murs pour que ne le reconnaissent pas ceux qui pourraient s'inquiéter de ce promeneur étrange.

Telcide lui a dit:

— Je vous autorise à venir quotidiennement de cinq heures et demie à six heures et demie. Lorsque le dîner de nos fiançailles aura eu lieu et que la chose sera avertie, nous prendrons d'autres dispositions...

Il suit exactement les indications reçues. À cinq heures et demie précises, il arrive. Ernestine le guette et lui ouvre la porte pour qu'il n'ait pas à attendre. Les indiscrétions des demoiselles Lerouge sont toujours à craindre!

Marie lui serre la main dans le couloir. Elle l'aide à retirer son manteau. À voix basse, elle lui demande:

— Comment allez-vous? Quel temps fait-il?

Aussi amoureusement que possible avec des yeux langoureux, il lui répond:

— Je vais bien. Je crois qu'il va pleuvoir...

Et ils entrent dans la salle à manger où Telcide, Rosalie et Jeanne sont auprès de leurs tables à ouvrage. Arlette écrit des lettres.

Pendant cinq minutes, la conversation est générale. Telcide interroge le professeur sur les faits du jour. Jeanne lui soumet un problème difficile. Rosalie ne dit rien et n'en pense pas davantage. Mais Marie installe un jeu de dames sur un guéridon. Elle dispose un à un les pions sur les cases noires. Quand elle a fini, elle annonce d'une voix drôle:

— Monsieur Ulysse, notre petite partie est prête...

Telcide, Rosalie et Jeanne comprennent. M. Hyacinthe va commencer sa cour quotidienne. Il importe de laisser les deux fiancés en tête-à-tête. Lorsqu'on est sur le point de s'engager l'un envers l'autre pour la vie, on a des choses graves à se confier, des résolutions importantes à prendre. Or, M. Ulysse, en se penchant dans un salut, dit à Marie:

— Honneur aux blanches! C'est à vous de jouer.

— Est-ce que vous soufflez? Telle est la réponse de sa partenaire...

— Un peu... quand je marche trop vite...

Pauvre M. Hyacinthe! sa compréhension est toujours pénible. Un autre le trouverait ridicule. Marie, qui croit ses erreurs conscientes, le trouve spirituel:

— Quel enfant vous êtes! il n'y a pas moyen de parler cinq minutes sérieusement avec vous!

— Comment?

— Oui, oui, faites l'innocent... Vous aviez très bien entendu ce que je voulais dire... Lorsqu'on néglige de prendre, est-ce que vous "soufflez" le pion?

— J'agirai selon votre convenance.

— Alors soufflons, soufflons...

À la pensée de "souffler", Marie s'esclaffe. Les vieilles demoiselles n'amusent aussi facilement que les petits enfants!

Pendant que les deux joueurs conduisent leur partie, Arlette les observe. Elle semble tout entière à l'écriture de sa lettre. La tête appuyée sur la main gauche, elle les regarde entre ses doigts et les décrit à son frère:

Mon cher Jean,

La scène se passe de nos jours. Le décor représente une salle à manger bourgeoise avec, comme accessoires, une table, une pendule, trois vieilles filles (étiquetées Telcide, Rosalie, Jeanne), six chaises, tous objets datant de Louis-Philippe et portant bien la marque de leur époque. Les personnages sont Ulysse, qui n'est ni vieux beau, ni beau vieux, et Marie, oiselle perpétuellement effarouchée. Au lever du rideau, Ulysse et Marie sont fiancés, c'est-à-dire qu'ils se trouvent du côté cour, le mariage devant les faire passer du côté jardin, — jardin de délices, bien entendu. — Le public est représenté par moi. Public indulgent, plus qu'on ne pourrait le croire! Il espère tant se transformer bientôt en artiste et monter lui-même sur la scène.

Je t'ai raconté, mon cher Jean, le rêve que j'ai fait. Comme je n'ai aucun secret pour toi, je t'ai dit mon amour pour Jacques. Cet amour est si fort qu'il brisera tous les obstacles. Pour l'instant, je n'en doute pas. J'écris "pour l'instant", parce que, hélas! je connais des heures de découragement. Si je t'avais près de moi, je te dirais que je suis gaie. Mais, toute seule, je vis des minutes navrantes. Depuis quinze jours je suis sans aucune nouvelle de Jacques. Il avait promis de m'envoyer des cartes. J'en ai reçu quelques-unes. Et puis, silence! Évidemment, c'est parce qu'il y a un empêchement. Il est impossible qu'il m'oublie. Il pense à moi comme je pense à lui. Mais tout de même, à certains moments, je suis inquiète. Je ne peux pas m'empêcher de constater qu'il a cessé de m'écrire juste deux jours après que la mauvaise Telcide s'est querellée avec son père. Est-ce qu'il y aurait un rapport entre ces deux faits? Non, non...

— Je suis persuadée que vous me préparez un coup de Trafalgar.

— En effet!... Je joue ceci... Vous prenez... Je vous reprends... Une, deux... Je suis à dame!...

Mon cher Jean, le public que je suis te note au hasard les deux répliques que viennent d'échanger mes artistes. Je veux que tu aies une idée de la pièce. Ces répliques sont prises dans la grande scène d'amour...

Je te disais donc que je garde toute ma confiance en Jacques. Il reviendra pour les vacances. Il m'expliquera les raisons de son silence. Et je serai tout étonnée de ne les avoir pas devinées.

M. de Fleuville et Telcide se réconcilieront. Je tâcherai qu'un peintre officiel soit là pour immortaliser cette scène historique. Bref, Jacques et moi serons fiancés et Jacques sera autorisé à me faire la cour.

"Faire la cour!" je trouve cette expression ridicule. Elle a tout du pompier! Le cour que me fera Jacques sera une cour d'amour. L'expression en sera autrement jolie. Elle aura tout du troubadour!

Pauvre M. Hyacinthe! je ne le vois pas en pourpoint brodé, une viole à la main! Je le regarde, il pousse machinalement les petits ronds de buis, que son large index recouvre complètement. Il cherche des combinaisons savantes:

— Oh! non, non, je supplie Marie, ne me faites plus de coup de Trafalgar.

Le coup de Trafalgar de Marie restera plus célèbre que celui de Nelson...

Jacques me fera donc la cour. Il me fera vivre une des fêtes galantes de Verlaine. Les fiançailles sont en somme dans le mariage ce qu'est la salle d'attente dans une gare. On prend ses dispositions pour le voyage prochain. Si on est terre à terre, on songe aux bagages à enregistrer. Si on a de l'imagination, on évoque à l'avance les sites prestigieux que l'on visitera...

— Oh! monsieur Hyacinthe, vous auriez dû me prendre, vous ne m'avez pas prise, je vous souffle...

Mon cher Jean, je t'assure que tu devrais revenir en France, rien que pour voir ma cousine Marie souffler un pion. Cela vaut le voyage. Elle gousse, elle s'agite, elle lève les bras au ciel. Décidément elle a une âme de souffleur!

M. Ulysse en est ahuri. Peut-être se demande-t-il pourquoi Marie ne l'a pas soufflé il y a dix ans alors qu'il aurait pu la prendre et qu'il ne l'a pas prise.

Dix minutes d'arrêt... buffet!

Mon cher Jean, excuse-moi. Ma cousine Telcide me demande de passer les bonbons aux personnes de l'honorable société...

Attends-moi, je reviens...

Par une série de coups de Trafalgar, M. Hyacinthe a bouleversé de fond en comble le jeu de Marie. La malheureuse fille en est toute piteuse. Il procède à grands coups de pions, qui fauchent d'un bout à l'autre de ligne avec des ricochets imprévus sur les lignes voisines:

— Un sucre d'orge, monsieur Ulysse? propose Arlette.

— Non, non, tout à l'heure, après le combat!...

Il se croit pour le moins général de corps d'armée. Ce sont des soldats qu'il lance à l'assaut. Quand la victoire lui est acquise, il est content. Il s'éponge le front:

— Ah! ce que vous jouez bien! s'exclame Marie.

— Je jouais très souvent avec maman. Mais elle était distraite. Il lui arrivait de confondre ses jetons avec les miens. Elle commençait avec les blancs et finissait avec les noirs... Je ne disais rien pour ne pas la vexer... Mais les parties y perdaient beaucoup d'intérêt...

Arlette est demeurée debout, sa boîte de bonbons à la main, devant le professeur. Elle assiste à son triomphe. Elle l'écoute et le regarde avec une sorte d'attendrissement. Elle l'appellerait volontiers "pauvre vieux"! Il jouit si béatement de son bonheur qu'il en est touchant!

Ainsi il commence de raconter l'histoire de son jardin...

— De quel jardin s'agit-il? demande Arlette.

— D'un jardin potager que je possède, sur la route de Halinghem, à deux cents mètres de l'octroi.

— Ah! vraiment?

— Oui. Maman l'avait loué jadis pour que, chaque jeudi et chaque dimanche, je m'y délasse de mes travaux d'esprit. Il paraît que je m'étiolais...

— Vous vous étioliez?

— Oui... Le plein air m'était utile. Je bêchais la terre, j'étendais du fumier, je jetais des semences, j'échenillais les arbres, je cueillais les fruits, je cassais du bois, je faisais des petites bûches. Je ne manquais pas d'adresse. Figurez-vous que j'ai construit moi-même une girouette...

— Une girouette! vous?...

Marie joint les mains en signe d'admiration.

— Oui... et une girouette qui tourne, car il y a beaucoup de girouettes qui ne tournent pas. La mienne représentait un aiguiseur de couteaux. On voyait sa jambe, qui remuait en même temps que sa meule.

— Sa jambe? sa petite jambe?

— Vous vous doutez que ma pre?? pensée, lorsque je suis revenu ?? ?é de voir si ce jardin était encore libre. J'y avais vécu des heures si douces avec un pantalon de toile bleue et un grand chapeau de paille! Je n'avais qu'un très vague espoir. Quelle n'a pas été ma joie lorsque, sur la haie touffue, j'ai aperçu la pancarte: "A louer". Rien n'était changé. La girouette était toujours au-dessus de la porte. Seulement le vent a emporté la jambe de l'aiguiseur...

— Oh! la petite jambe! répète Marie, qui n'a aucun sens du ridicule...

— Tant pis! Je me suis précipité chez le propriétaire et j'ai signé un nouveau bail... Si j'osais, demain jeudi, je vous inviterais, ainsi que vos soeurs, à visiter mon jardin...

Comme Marie ne répond pas assez vite, Arlette s'empresse:

— Il faut oser, monsieur Hyacinthe... Mes cousines seront ravies de faire cette belle excursion à deux cents mètres de l'octroi...

— Nous partirons de bonne heure et nous goûterons là-bas... Il y aura une crémaillière...

— Une crémaillière?

— Oui, oui... Mais je ne vous en dis pas davantage... Vous aurez des surprises...

Bien entendu Telcide et Jeanne ont ouï toute cette conversation. Elles ne sont penchées sur leur ouvrage que pour mieux écouter. Mais elles veulent si peu l'avouer que, lorsque Marie leur parle du jardin de M. Hyacinthe, elles n'ont qu'un cri:

— Quel jardin?

Le professeur doit recommencer toute son histoire. Arlette en profite pour continuer sa lettre...

L'histoire finie, Telcide demande à mi-voix:

— Monsieur Hyacinthe, avez-vous reçu la réponse de votre neveu?

— Non... Pas encore. Je pense l'avoir demain. Eugène est un garçon ponctuel... Je lui ai proposé la date du dimanche en huit...

Et M. Ulysse et Telcide glissent, par en dessous, un regard vers Arlette, qui justement écrit:

"Mon cher Jean, je t'ai dit que j'aime Jacques de tout mon coeur. J'ajoute en "post-scriptum" que j'ai la sensation très nette que je n'aimerai jamais que lui... quoi qu'il arrive!..."

CHAPITRE II

La chaleur est accablante. Rosalie, qui répugne aux promenades "extra muros", est demeurée à la maison. Telcide, Jeanne et Marie ont des robes d'alpaga noir et des mantelets. M. Hyacinthe a pris une grande ombrelle, grise par dessus, verte en dedans. Arlette constate que le soleil donne à son visage des tonalités étranges, presque blanches au front et sur les tempes, presque cramoisies sur les joues.

À l'octroi, où les employés sont affalés sur des chaises trouées, dont la paille pend, Jeanne demande:

— Est-ce que c'est encore loin, monsieur Ulysse?

— Deux cents mètres... Allons, du courage, ma bonne demoiselle, du courage!...

Marie est ennuyée. Elle a mis un soupçon de poudre. Pourvu que la transpiration n'en fasse pas un mélange horrible!

— Je suis persuadée, s'écrie-t-elle, que votre jardin est un paradis avec des aubépines, des roses, des géraniums, des marguerites géantes.

— Je ne vous réponds pas. Je veux que vous ayez la surprise...

— Quelle chaleur! soupire Telcide. C'est certainement aujourd'hui le jour le plus chaud de l'année!...

Elle s'évente avec son mouchoir, cependant que M. Ulysse entre en lutte avec un essaim de mouches, qui vraisemblablement, du plus haut du ciel, a vu briller son nez comme un phare:

— Enfin nous y sommes! déclare-t-il soudain, devant une haie vulgaire et mal taillée. Voici mon domaine... Ah! les sales mouches! — Faites quelques pas. Levez les yeux. Qu'apercevez-vous?...

En même temps, ces demoiselles s'exclament:

— L'aiguiseur de couteaux!... Bravo!... bravo!...

Le professeur en est si ému qu'il en essuie les yeux...

— Ce sont des pleurs de joie, lui chuchote Marie.

— Non. Ce sont des gouttes de sueur...

La porte du jardin s'ouvre en arrachant des branches et en grinçant. Telcide, Jeanne et Marie s'attendent à pénétrer sous des charmilles embaumantes. Elles se trouvent devant un terrain si exclusivement potager qu'avec ses carrés, ses rectangles de diverses couleurs, il ressemble à un grand jeu. Dans un coin, à l'ombre de deux marronniers, il y a une cabane. M. Hyacinthe la leur présente:

(A suivre)

arrête les bruits de tête et bourdonnements d'oreilles

Aide puissante pour la surdité

Vous pouvez vous guérir de la surdité causée par le catarrhe et mettre fin promptement aux sifflements et bourdonnements d'oreilles en employant Catarrhozone. Vous serez surpris de constater avec quelle rapidité Catarrhozone guérit tous ces maux. Que vous souffriez longtemps, c'est pas une raison pour ne pas commencer à vous servir de Catarrhozone aujourd'hui. Simple, efficace, prompt — voilà comment Catarrhozone agit dans les cas de surdité causée par le catarrhe. Vous serez ravis des bienfaits durables de Catarrhozone. Vendu dans toute pharmacie. Traitement de deux mois, $1.00; petite dimension, 50 sous. 5

Cet homme blessé au dos; l'épaule était atteinte

En soignant vos petits malaises quotidiens, vous prévenez de graves maladies. "M. J.-A. Anderson, No 1, Cataraqui Road, Kingston, prouve la vérité de cette assertion. Il se sentait indisposé — rien de bien sérieux — tout de même un peu malade. Les PILULES DU DR HAMILTON lui procurèrent du soulagement. J'ai acheté une boîte de pilules du Dr Hamilton et ne veux pas garder le public dans l'ignorance du bien qu'elles m'ont fait. Aucune pilule ne peut se comparer aux pilules du Dr Hamilton pour l'indigestion, l'insomnie et le manque d'appétit."

Un vrai restaurateur de la santé.

Pour bien dormir, jouir de vos repas et avoir beaucoup d'énergie à votre travail, prenez les pilules du Dr Hamilton régulièrement. Il n'est aucun remède aussi bon pour usage général des familles. Vendues partout en boîte de 25 sous. 5

Les cors ne peuvent exister quand Holloway's Corn Remover leur est appliqué, car il va à la racine et tue la croissance du cor.

Notes outaouaises

BANQUET ET CONFERENCE

Le vingtième anniversaire de la fondation du "Devoir" a été remis à l'actualité par le grand banquet qui a réuni près de deux mille convives à l'hôtel Windsor. De cet événement assez important, que pourrions-nous dire de nouveau ou d'utile qui n'ait déjà été prononcé? Les commentaires, en général flatteurs et déférents, se sont fait entendre d'un bout à l'autre du pays, et c'est peut-être cet aspect d'envergure nationale que nous voudrions faire ressortir ici en peu de mots. Ou plutôt c'est cet aspect qui est ressorti de lui-même en cette occasion.

En écoutant les cinq ou six discours prononcés au banquet, et irradiés dans plusieurs provinces, sans doute, une idée se dégagea peu à peu, à savoir que le "Devoir" n'est pas seul à défendre ses principes imbus du catholicisme social, mais que trois autres quotidiens, un quatrième prochainement, l'"Evangéline", lui font écho ou l'appuient, de même que tout un réseau d'hebdomadaires vivants et courageux, plus près du peuple encore, peut-être, que les quotidiens. De telle façon que cette célébration du chef de groupe révélait fortement l'existence d'une organisation de presse à idées, étroitement attachée à la défense religieuse et sociale, qui a atteint progressivement une remarquable puissance.

Est-ce à dire que ces publications nombreuses attendent un mot d'ordre du chef d'orchestre que serait le "Devoir" à Montréal? Pas du tout, et l'un des orateurs l'a fait justement remarquer, cette simultanéité fréquente des opinions, des campagnes, procède simplement de la similitude des idées, de l'accord des esprits sur la doctrine. Et Moncton ou Prince-Albert n'ont pas besoin de consulter Montréal ou Québec pour savoir quoi dire sur un déni de justice ou une nouvelle explosion de haine sectaire, où qu'elle se produise. La fête du "Devoir" était donc en même temps celle de la presse que nous appellerons hors-partis, qui n'a d'autres intérêts à servir que ceux de l'Eglise et du peuple chrétien. Pour cela convenait-il hautement qu'on y rendît hommage, comme il fut fait, à l'"Action Catholique", de Québec, fondée deux années avant son confrère montréalais, ainsi même qu'à l'ancienne "Vérité", de J.-P. Tardivel, qui a ouvert la voie et tracé les premiers sillons de la même culture. Inutile de dire que le vaillant "Droit", d'Ottawa, n'a pas été oublié non plus. Il y a donc eu des compliments pour tout le monde.

Je ne sais pas si l'on a ?? pensé à ceci, que les autres journaux canadiens-français en général ont leur part de qualités aussi; ce n'est pas rigoureusement parce qu'un journal défend la prépondérance d'un parti politique contre un autre qu'il mérite un complet mépris. Il faut bien choisir entre les partis, et si l'on se félicite un jour de la victoire du moins mauvais des deux, serait-il logique d'avoir blâmé continuellement ses actions et méprisé ses interprètes à chaque occasion qui a pu se présenter? Secondement, il est facile de sentir dans la presse politique — de langue française — l'influence de la presse à idées, en ce qui concerne l'importance accordée aux choses religieuses par exemple. On peut se demander si celle-ci publierait aussi volontiers et aussi fréquemment des biographies du Pape et des Pages religieuses entières, si elle n'avait à subir la concurrence active de tel voisin nettement orienté vers la diffusion constante des vues de l'Eglise et des principes de vérité intégrale. Ceci est à l'honneur des deux, chacun pour sa part de mérite, et peut-être eût-on pu en faire mention au cours des récentes manifestations de solidarité qui ont brillamment marqué ce vingtième anniversaire.

Comme on pouvait s'y attendre, la pièce de résistance en a été le discours par lequel M. Henri Bourassa a terminé le banquet. Le député de Labelle n'a rien perdu de sa vibrante éloquence ni de la force de sa pensée, et son auditoire, visible et invisible, l'a écouté avec la plus grande attention comme toujours. Ce sera une nouvelle page ajoutée à celle que la postérité conservera, pour l'étudier à loisir et en tirer profit. Nous sera-t-il permis, cependant, d'exprimer en tout respect l'opinion que l'on aurait pu s'attendre à un peu moins, peut-être, de rétrospections, et à un peu plus de considérations sur les problèmes d'aujourd'hui et les tâches de demain? Une vue perspicace comme celle de M. Bourassa n'aurait pas eu de peine à nous faire voir l'exacte situation de l'Eglise et des pays catholiques dans le chaos actuel, ce plus en plus emmêlé, les menaces nombreuses, les Etats ourdis, la malveillance quasi universelle contre tout ce qui est catholique, la conspiration maçonnique infatigable, sournoise, perfide et perverse qui poursuit dans l'ombre ses desseins ténébreux, cupides et lâches, non seulement au loin mais à nos portes même. Le besoin urgent, l'impérieuse nécessité pour tous les honnêtes gens de se tenir groupés, attentifs, en défense, et surtout en prière, afin d'affronter sans trop de pertes inutiles les durs luttes qui s'en viennent. Le rôle de nos journaux dans cette guerre constante, celui de nos journalistes eux-mêmes, et de quelles faiblesses humaines ils doivent se méfier, de quel oubli d'eux-même, de quel mépris de leur talent ou de leurs états de service ils doivent s'inspirer, se fortifier comme d'une antique cuirasse, sur tout cela il nous semble qu'on eût pu nous parler avec profit. Il est bien vrai qu'il en sera toujours temps, que les journaux ne sont pas morts pour un verre de vin sablé en commun par leurs meilleurs soutiens. Attendons donc, chacun continuant à faire son humble part pour la défense des intérêts nationaux et éternels.

De quoi causerions-nous encore? À dire le vrai, nous n'avions pas l'intention de faire allusion dans ces lignes au banquet du "Devoir". Le souci de l'actualité nous y a seul forcé. Le chroniqueur qui vit dans les livres et les revues a bien des façons de se renseigner, bien des sujets de conversation par conséquent, sans s'arrêter aux faits-divers locaux, même importants. S'il en avait le temps, il rapporterait tout ce qu'il voit à l'horizon multiple de ses lectures, tel la vigie d'un bateau informant le capitaine qu'il y a, disons, une baleine à gauche et des banquises à droite, avec du brouillard en face. Oui, que dirons-nous encore pour terminer ce feuillet qui attend?

On pense tout d'abord aux conférences qu'on peut avoir entendues. Il y en a souvent, et justement deux le même soir la semaine dernière, et au même endroit, le Château Laurier, cette immense hôtellerie. En deux salles différentes, un Français et un Anglais devaient parler ensemble au même moment. Joli dilemne pour les Canadiens de la ville; lequel des deux favoriser de préférence?

Je répète ici en toute franchise ce que j'ai dit par la suite à un Français estimé, en dehors de la vie publique, et que j'ai rencontré. Il m'a répondu avant que j'aie pu le dire: "Je suis sûr que vous êtes allé entendre l'Anglais, et vous avez raison." Il admettait avec moi que le choix s'imposait pour tout homme attentif aux problèmes canadiens: deux conférences: l'une sur la danse au Moyen-âge, et l'autre sur la conquête du Tibet par un officier anglais, Younghusband, racontant lui-même cet exploit, qui est d'un extrême intérêt historique et politique. Le Thibet! Aucun blanc n'y avait encore pénétré, sauf le Père Huc, qui a vécu plus de trente ans en Chine, et était presque devenu Chinois.

Dans l'intérêt de la religion, il avait conçu cette entreprise surhumaine de faire partie d'une caravane de Thibétains retournant dans leur pays. Caravanes de chameaux et de chevaux du pays, comportant deux ou trois mois de voyage dans la neige, les glaces, les précipices et un froid intense, avec des poignées de farine délayée pour toute nourriture. Ce pays est situé à une altitude de trente mille pieds que l'on atteint progressivement, et l'on peut se figurer les misères endurées par le deux missionnaires. Il n'y a pas de bois de chauffage en ces lieux, on utilise tant bien que mal la bouse fournie par les chameaux. Cette expédition du Père Huc eut lieu il y a plus de soixante ans, et le séjour du Père à Lhassa, la capitale, ne fut que d'une semaine, car il fut expulsé et dut s'en retourner par la Perse. Qu'une expédition militaire anglaise, partie de Calcutta, je crois, prît le même chemin trente ans plus tard, nous le savions vaguement, mais il était fort intéressant d'en entendre parler par le chef même, fort célèbre depuis ce temps, le colonel Younghusband. Seulement, il devait avoir près de 30 ans alors, et il y en a 30 de cela environ. C'est dire que le conférencier n'était pas jeune.

Heureusement, sa voix s'est fort bien conservée, et le haut-parleur de trois pieds carrés placé à cent pieds de l'estrade la rendait excellemment. Mais il est curieux de voir un homme à une place, et de l'entendre parler tout ailleurs. Il a raconté clairement les étapes difficiles de cette longue ascension, plus confortable cependant que celle des deux missionnaires. Rendus là-bas, la petite armée de 500 Anglais campa deux semaines en face de l'armée adverse, qui attendait. Le colonel venait en mission pacifique, et se décida d'aborder seul les généraux ennemis, en allant dans leur village avec un interprète. C'était risquer bravement sa vie, et comment elle fut en effet fort menacée forme un bien intéressant récit.

Seulement, pendant ce temps, nous n'avons pas appris comment on dansait au Moyen-âge.

Ernest BILODEAU.

Manque d'appétit promptement surmonté

"Un jour, je ressentis une douleur poignante dans le dos et je compris alors que je m'étais donné une entorse", écrit M. S.-E. Couture, de Colon. "A la pharmacie d'Espinosa, on me pressa d'essayer Nerviline. Je suis heureux d'avoir suivi ce conseil, car Nerviline procure un soulagement merveilleux à toute douleur musculaire. Il chasse le rhumatisme, enlève toute raideur des jointures douloureuses. Pour tout effort, entorse ou raideur, il est très bon. Nerviline est un bienfait inestimable pour les familles dans les cas de toux, enrouement et douleur de poitrine. Achetez-en une bouteille de 35 sous chez votre pharmacien aujourd'hui. 5



D'une Mère de Six

"Je crois que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est merveilleux! J'ai eu six enfants dont quatre vivent, et mon plus jeune est un garçon en santé, il a huit mois et pèse 23 lbs. J'ai pris votre remède avant la naissance de chacun d'eux, et il m'a certainement été d'un effet splendide. J'engage mes amies à le prendre, car je suis sûre qu'elles en retireront les mêmes effets."—Mme Milton McMullen, Vanesso, Ontario.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co. ... Lynn, Mass. ...

L'EVANGILE

Dimanche de la Sexagésime

(S Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha, faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 20 février — S. Eleuthère.
Vendredi 21 — Ste Vitaline.
Samedi 22 — Chaire de saint Pierre à Antioche.
Dimanche 23 — Sexagésime.
Lundi 24 — S. Mathias.
Mardi 25 — Ste Marguerite de Cortone.
Mercredi 26 — S. Alexandre.

Enlève les CORS sensibles

Il agit d'une façon magique — fait disparaître la douleur — rend les cors confortables en quelques secondes. Voilà comment opère Putnam's Corn Extractor. Vous ne serez pas déçus si vous employez "Putnam's". Il n'échoue jamais dans sa tâche de déraciner les cors ou d'enlever les callosités douloureuses. Procurez-vous "Putnam's Extractor" à votre pharmacie. Refusez tout substitut. 5

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

OCCASION — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $31,-700. Réserve et profits, $21,288.91. S'adresser à Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta. Tf

A VENDRE — Terre de 484 acres, 350 acres en culture; labour, 150 acres; dépendances. Bornée par la rivière, à l'est par le C.P.R. 1 mille du village. $42 l'acre. D. Cormier, La Salle, Man. 38p

A VENDRE — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à Boîte 28, la "Liberté". Tf

A VENDRE — Chevaux Percherons, étalons et juments enregistrés. Vendrai à terme et bonnes conditions. Ernest Hébert, Saint-Pierre, Man. 39

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask. 52

FERME A VENDRE à Saltel, au village, près de l'école et de l'église. 74 acres; bonnes bâtisses; stock et roulant, ménage; le tout pour $1,500 comptant. S'adresser à M. D. Parent, Saltel, Man. 38p

MAISON A VENDRE à Sainte-Agathe, dans le village, ainsi qu'une camionnette Ford et une automobile Essex (Coach). S'adresser à Jos. Saint-Onge, Ste 23, Hammore Apts., 78, Roslyn Road. Téléphone 47 427. 38p

POUSSINS — Notre procédé d'incubation supérieure nous permet d'offrir les poussins des races les plus populaires à des prix défiant toute concurrence au Manitoba. Ces poussins proviennent d'oeufs de poules enregistrées au gouvernement. Aux gens de la campagne, nous garantissons les mêmes prix et une arrivée 100% en vie. Ecrivez maintenant pour les prix. Offre spéciale pour toutes commandes avant le 20 février. La livraison commence le 4 mars. St. Charles Poultry Farm. Bureau de commande, 188½, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 40

TERRE DE 480 ACRES à vendre dans un district français, deux milles du village, bonnes bâtisses. Prix, $8.50 l'acre. S'adresser à Boîte 47, la "Liberté". 39p

JEUNE FILLE de la campagne cherche place dans bonne maison privée pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à 363, rue Dugas, Saint-Boniface. 38p

OCCASION EXCEPTIONNELLE au coeur du village de Saltel. Terre de 235 acres. Maison d'habitation avec magasin attenant; 6 pièces; chauffage à air chaud. Ecurie, grainerie, grange, poulailler, bergerie, etc. Tout clôturé. Bonne eau potable en abondance et sans pression. Routes gravelées. Occasion unique. S'adresser à Arthur Parent, Saltel, Man. 38p

A VENDRE à Notre-Dame-de-Lourdes: bonne maison, au centre du village; quatre chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, bonne fournaise et l'électricité dans tous les appartements. S'adresser à Mme H. Moreau, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 38p

AU SACRE-COEUR

Baptême

Le 16 février — Marie-Cora-Lorraine, enfant d'Edouard Blanchard et de Marie Lalonde. Le parrain fut M. Albert Blanchard et la marraine, Cora Girouard.

Les Enfants de Marie

La quatrième partie de cartes, celle des Enfants de Marie, mérite une mention dans la chronique hebdomadaire, car le dévouement des organisatrices nous a valu des louis d'or et des heures agréables, ce dont nous les remercions sincèrement.

Et d'abord, Mmes Léveillé, Desjardins, Fournier, Blanchard, Ed. et Alb. Richer, Rhéaume, Baudry, Tétreault, Mercier; MM. le Dr Picard et L. Chaput; Miles C. Bénard, P. Sala et I. Guilbert, paraissent sur la liste des donateurs et des donatrices.

Dons reçus, dons transmis! Voyez: dons transformés en prix de whist, pour Miles R. Montpetit, C. Carignan, Y. Montpetit et Mme Casgrain, ainsi que pour MM. A. Louis, L. de Gonzague, L. Lemire et V. Cormier.

Cadeaux pour le bridge: gagnèrent, M. J.-H.-N. Léveillé, sa femme, son fils Gérard et Mme J. Murphy.

Prix d'entrée, Mlle G. Tétrault.

Rafle de $2.50, M. Rutherford.

A part cela, il y eut morceau de piano, comédie et goûter. M. Armstrong a commencé par réchauffer le piano qui avait passé la semaine au froid; ensuite, Mme Baudry, au piano, accompagna les chansons des demoiselles qui, en évoluant comiquement sur la scène, recommandaient les "pommes de terre"... et bien; excusez-la!

$2.50 en or et autres prix

Il y a longtemps que les enfants de choeur pensent à leur partie de cartes, à celle de dimanche prochain. Aidés de Mme Curley, ces enfants s'y préparent avec une ardeur semblable à celle qui les anime aux jours des grands concours scolaires. Ils promettent beaucoup de prix. Ainsi, pour le prix d'entrée, ils disposeront d'un $2.50 en or, etc... Le 23 au soir, à 8 h. 30.

WINNIPEG

A l'Académie Sainte-Marie

Une partie de cartes donnée par les anciennes élèves, Club Alumnae, aura lieu à l'Académie Sainte-Marie, le 22 février, de 3 à 6 h. Cordiale invitation à toutes les amies.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Soirée musicale de charité

A la soirée musicale de charité qui sera donnée à la résidence de M. le Juge en chef et Mme James Prendergast, 193, rue Notre-Dame, Saint-Boniface, le 19 février, à 8 h. 30 du soir, nous aurons le plaisir d'entendre les artistes suivants:

Rév. Père Moore, Mme Jon Stefansson, soprano; M. Davidson Thomson, baryton; Mme Arthur Henderson, pianiste; M. Taras Hubicki, violoniste; Mme E. Chauvière; Mme D.-S. Hare, mezzo-soprano; Mlle Simone Ledoux, A.T.C.M., qui a obtenu la médaille d'or pour le Canada en 1929; M. Paul Taubman, violoncelliste; Mlle Yvonne Thibault, soprano; Mlle Alice-Léone Mitchell.

Accompagnateurs: Mmes Baldur Olson, G. Laflèche, John Waterhouse, M. Clare Taylor.

Le comité d'organisation se compose de Mmes H. Laberge, T.-F. Gallagher, E. Etsell, G. Laflèche. Le comité de rafraîchissements de Mmes A.-J.-H. Dubuc, D.-L. Léger, E. Sumner.

Nous réitérons l'invitation faite la semaine dernière à tous les membres de la Fédération et à leurs maris. Cette soirée musicale sera un vrai régal.

LE COMITE.

Un concert d'orchestre

C'est un régal qui nous a été servi dimanche soir à la salle des Chevaliers de Colomb de Winnipeg, par la Sinfonietta, sous la direction de M. Marius Benoist. Belle musique, bonne exécution, salle comble.

Notons en passant la Suite de Sigurd Jorsalfar, de Grieg, l'Andante de la Cinquième Symphonie, de Tschaikowski, Finale du deuxième acte de Madame Butterfly et la Marche Triomphale, de Halvorsen, qui ont été fort bien enlevés. Cet orchestre qui, au début, comptait à peine vingt instrumentistes, a maintenant doublé ses effectifs; il a gagné en stabilité, en assurance et en volume et le programme de dimanche dernier, bien à la portée du groupe, a été rendu d'une façon brillante.

Voici qui est à l'honneur des musiciens et surtout de leur directeur. Depuis trois ans, M. Benoist n'a rien épargné: temps, énergie et persévérance. Il faut dire en effet qu'en plus de tenir le bâton, il a été tour à tour et souvent en même temps, son propre organisateur, son propre bibliothécaire et son propre mécène. Rendons aussi justice aux fervents de la première heure qui ont formé le noyau initial et qui ont entretenu le feu sacré. Désintéressés comme tous les véritables amants de l'art, ils ont donné à M. Benoist une collaboration intense; c'est de cette flamme que l'orchestre a vécu, car les sous, dans une organisation comme celle-là, il faut être sagace pour n'y pas trop compter. Aux Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher revient le crédit d'avoir prêté leur salle aux artistes, pour les répétitions.

L'occasion va s'offrir à notre public, le mois prochain, de donner un encouragement tangible à cette vaillante équipe de musiciens, car la Sinfonietta donnera, au Walker, une série de trois concerts, les 16, 23 et 30 mars. N'en manquons aucun.

Cercle Molière

Jamais programme ne fut mieux élaboré, mieux choisi, qu'à la réunion du Cercle de samedi dernier. Après une rapide expédition des affaires courantes, rapport fut donné par le directeur sur la marche de la pièce. D'après M. Boutal, tout va bien, les rôles sont parfaitement sus, on vernit et la pièce se jouera au Walker dans le courant du mois de mars. On procède ensuite à l'élection de quelques nouveaux membres: Mlle Hélène Day, Mme Odette Beaudry, Mlle Simone Ledoux, MM. Antoine Griveau et Raymond Griveau. Le nombre des membres du Cercle a depuis longtemps dépassé la centaine.

Devant une assistance nombreuse, M. Henri Caron, le conférencier de la soirée, nous parla du théâtre, de ses origines jusqu'à nos jours. M. Caron est un fin causeur, subtil, très bien documenté, qui sut nous intéresser pendant plus d'une heure sur le sujet passionnant qu'est l'histoire du Théâtre. M. Caron le prit à ses débuts, alors que dans les églises on montait des tableaux vivants, puis il nous fit passer devant les yeux toutes ses transformations: mystères, fables, moralités, etc., etc., pour en arriver au grand siècle, apogée du théâtre français. Il sut agrémenter sa causerie de fines anecdotes, de savoureuses histoires. Souhaitons d'avoir encore parmi nous M. Caron qui, nous en sommes certains, saura encore nous intéresser.

Mlle Hélène Day commença le programme musical par un solo de piano: "Polichinelle", de Rachmaninoff. En rappel, elle nous donna "Ghost". Mlle Day est une de nos nouvelles recrues et la façon tout à fait impeccable avec laquelle elle joue nous fait nous féliciter de la posséder parmi nous.

Le programme se continua par "Viens, mon bien-aimé" et "Sombrero", de Chaminade, chantés par Mlle Clémence Acquin. C'est la première fois que nous entendions Mlle Acquin; espérons que ce ne sera pas la dernière. Elle était accompagnée par Mme Odette Beaudry.

Quel dommage que nous n'ayons pas plus souvent l'occasion d'entendre M. Frank Simons. Quel archet, quelle maîtrise et quelle simplicité! M. Simons nous tint sous le charme avec la "Symphonie Espagnole" de Lalo. En rappel, il nous donna la délicieuse sérénade de Drla.

Ce fut ensuite M. Jean Delavignette qui nous chanta, de sa belle voix de baryton, "Le Vent", de Joseph Bonvoisin. Est-il nécessaire de faire des éloges à M. Delavignette? **La Liberté** avait su se l'accaparer pour sa Tournée: c'est tout dire. Disons en passant que nous ne connaissions qu'un Jean chantant de l'opérette, c'est-à-dire de la comédie, et voilà qu'il se révèle comme un interprète du plus haut sérieux. Il était accompagné par Mlle Simone Ledoux, une autre artiste de la **Liberté**.

Enfin, pour terminer la soirée, nous avons eu le plaisir d'entendre au piano une des élèves de Mme Waterhouse, Mlle Mary Marcy. Mlle Marcy est une virtuose. Elle nous donna tout d'abord "L'Automne", de Chaminade. Elle rappela ensuite à ceux qui ont connu des "bourricots" des scènes très pittoresques avec son "Petit âne blanc", d'Ibert.

En résumé, une des meilleures soirées du Cercle Molière. Espérons que Mme Chauvière, organisatrice des séances mensuelles, n'en restera pas là et qu'elle nous donnera encore du nouveau et du beau.

HABE.

L'importation des films américains a doublé

Washington. — Le Canada a doublé ses importations de films muets et de films parlants des Etats-Unis en 1929. Jusqu'en septembre 1929 le Canada avait importé 8,000,000 de pieds de films des Etats-Unis évalués à $636,000.